

Les femmes, c'est pas pareil

PAR LYSIANE GAGNON

... moins bien payées

— 2 —

"Va voir dans ce bureau-là, tiens, voici l'adresse. (Et Michèle m'indique un comptoir du ministère des Transports). Vas-y, regarde les femmes, celles avec lesquelles je travaillais il y a cinq ans. Elles sont encore là."

"Elles me disaient: 'On le sait qu'il y en a, des places, mais c'est pas pour nous autres. Pense à nous quand tu seras partie. Parle de nous'."

"En un an, il y en a une seule que j'ai vue changer d'affectation — d'une machine IBM à un poste de commis. Une seule. Elle avait 24 ans. Les autres sont souvent plus âgées, plus résignées, elles sont divorcées ou célibataires, elles

disent: 'Je suis pognée ici jusqu'à ma retraite'."

"Elles sont certaines que si elles demandaient un changement d'affectation, ça leur nuirait: au lieu de les juger raisonnablement ambitieuses, on les jugerait insatiables et grincheuses."

"Regarde parmi les agents de bureau (travail 'clérical'). Les femmes y sont beaucoup plus âgées que les hommes. Pour elles, c'est le terminus. Il y a toujours toutes sortes de raisons pour refuser à une femme un changement de bureau ou une promotion."

Et les rivalités...

Toutes les injustices, par des voies souterraines, ont toujours

pour effet de semer la division parmi les victimes. Ce qui est vrai pour les peuples colonisés, par exemple, l'est aussi dans une bonne mesure pour les femmes.

"Et alors, dit Michèle, si tu voyais les rivalités épouvantables qui existent entre elles... C'est à qui serait la mieux vue. Et même aux plus bas échelons de la fonction publique, on se bat toute une hiérarchie. La fille qui manipule de l'argent est plus 'importante' que celle qui manipule, par exemple, les plaques d'immatriculation."

Même à d'autres niveaux — chez les 'professionnelles' par exemple — on retrouve, en plus raffiné, en plus subtil, des formes de discrimination. Telle jeune femme, agent

d'information dans un ministère traditionnellement fermé aux femmes, avait longtemps cru que c'est parce qu'elle était étrangère que les fonctionnaires avec qui elle traitait montraient tant de réticence envers elle. Avec les années, elle devait se rendre compte que ces réticences tenaient au fait qu'elle était une femme.

Mais c'est parfois comode: les exemples sont multiples de services professionnels où le responsable préfère déléguer une femme pour défendre; à un comité par exemple, une idée un peu difficile à faire passer: "Vas-y, toi, sors ton charme. 'Ils' ne t'engueuleront pas..."

Voir LES FEMMES, page A 9



Sauver Boucherville

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le vieux village de Boucherville, près de Montréal, comprend une centaine de ces maisons, témoins d'un passé collectif. Ici comme à Montréal, Longueuil ou ailleurs, les "développeurs" menacent le patrimoine.

— page C 1

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, LUNDI 22 MARS 1976, 92e ANNÉE, No 69, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abon. Côte Nord 30c

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

MÉTÉO

Ensoleillé et froid

Minimum: -15° Maximum: -10°

Demain: ensoleillé et moins froid

Détails à la page A 2



photo Robert Nelson, LA PRESSE

Pas superstitieux

Le port du maillot no 13 n'aura aucunement nui à Jim Hunter, le skieur canadien ayant réussi hier à décrocher la médaille de bronze en descente parallèle pour la coupe des nations, au mont Sainte-Anne. Yves Létourneau et Guy Robillard rendent compte de ces compétitions... que les skieurs ne prennent pas très au sérieux.

— pages B 1, B 2

Manifs et grèves aujourd'hui

"Des gestes inutiles, injustifiés et coûteux"

— Bourassa

par Pierre VENNAT

Le premier ministre Bourassa a qualifié de "manifestations injustifiées, inutiles et coûteuses pour les travailleurs", la journée de débrayage d'aujourd'hui dans le secteur public ainsi que la manifestation contre les mesures anti-inflation dans la capitale fédérale.

Reprenant hier soir une déclaration qu'il avait faite samedi devant les militants libéraux du comté de Bourget, M. Bourassa a déclaré qu'il s'agissait d'une manifestation injustifiée parce que les mesures gouvernementales contre l'inflation ont justement pour objectif principal de protéger le pouvoir d'achat des travailleurs, c'est-à-dire de ceux qui sont le plus frappés par la diminution de la valeur de l'argent et par la hausse des coûts qui en ont résulté.

M. Bourassa a en plus exprimé son vif regret que MM. Louis LaBerge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau aient refusé de le rencontrer aujourd'hui à Québec.

Les trois leaders syndicaux, en effet, dirigent la délégation québécoise à la manifestation d'aujourd'hui dans la capitale fédérale. "J'aurais aimé, a déclaré M.

Bourassa, que les dirigeants du Front commun acceptent d'avoir avec moi, à Québec, une franche discussion afin qu'ils m'expliquent, devant les représentants des médias, de quelle façon ils peuvent justifier concrètement leur opposition à des mesures dont le but principal est justement de protéger le pouvoir d'achat des travailleurs, surtout lorsque l'on sait que ces mesures ont déjà donné des résultats positifs."

Quoi qu'il en soit, le fardeau de la lutte contre les mesures anti-inflation semble reposer aujourd'hui presque exclusivement sur les épaules de plusieurs dizaines de milliers de syndiqués du secteur public, tant au Québec qu'à l'extérieur de la province.

A peu près partout au Québec, les écoles sont fermées et de nombreux hôpitaux ont fermé leurs services d'urgence par suite de la décision du Front commun de la fonction publique de tenir aujourd'hui sa première journée de grève de 24 heures. Les cégeps eux aussi sont fermés, de même qu'au moins une université, l'UQAM.

Les 8,700 employés de l'Hydro-Québec ont profité de la journée d'aujourd'hui pour débiter leur

contestation par une journée de grève générale qui doit, par la suite, se transformer en une série de grèves rotatives.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que tous ceux qui débrayent aujourd'hui se rendent à Ottawa manifester à l'occasion de la présentation du mémoire du CTC aux autorités fédérales, mémoire qui a justement pour thème la dénonciation des mesures Trudeau.

Les porte-parole des trois centrales CEQ-FIQ-CSN, en attendant 10,000, tout au plus, en provenance du Québec, tout en espérant néanmoins, grâce surtout à la participation massive de fonctionnaires fédéraux de la capitale fédérale, que la manifestation sera la plus importante dans l'histoire d'Ottawa.

Mais tard, hier soir, les porte-parole de la CSN et de la FIQ se déclaraient incapables de déceler un mouvement de débrayage dans le secteur privé. Un porte-parole de la FIQ a affirmé qu'aucun ordre de débrayage n'avait été donné, par exemple, par le Conseil provincial des métiers de la construction, ce qui laisse supposer que les chantiers seront ouverts toute la journée, comme à l'accoutumée.

— page A 6

L'AANB

Contrairement à la Constitution américaine, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est un texte peu éloquent, sans panache et difficile à mémoriser. Le 2e d'une série d'articles de J.-Charles BONENFANT.

— page A 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 3 à C 5
Bandes dessinées: C 8
Cinéma: C 4 et C 5
Décès, naissances, etc.: D 11
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 8
Horoscope: A 12
Informations étrangères: D 1 et D 2
Les maux de notre langue: C 2
Loisirs et récréation: C 8
Médecine d'aujourd'hui: A 12
MICK JAGGER: C 11
Mon œil sur Montréal: A 10
"Mot-mystère": C 8
Mots croisés: C 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 13, D 3 à D 10
Radio et télévision: B 15
Sports: B 1 à B 13
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12

La tension était presque palpable...

par Jean POCHET

collaboration spéciale

SAN FRANCISCO — Samedi à 16h30, au 19e étage du Federal Building de San Francisco, la tension était presque palpable. Les jurés — sept femmes et cinq hommes — venaient de reprendre silencieusement les places qu'ils avaient occupées pendant huit semaines.

Leurs visages étaient indéchiffrables. James Browning, le procureur, tambourinait nerveusement sur sa table. Lee Bailey, le principal avocat de la défense, avait posé un bras protecteur sur l'épaule de Patricia Hearst. A moins de deux mètres, ses parents, Randolph et Catherine Hearst, regardaient fixement par terre. Ses trois sœurs, Anne, Vicky et Gina, tentaient de paraître impassibles.

Les augures paraissaient bons. Le jury avait délibéré pendant douze heures à peine et un jury qui arrive à une décision prompt est souvent un jury qui acquitte.

Dans un silence impressionnant, presque physiquement insupportable, le clerc du tribunal a lu la réponse aux deux questions: Patricia

Hearst avait-elle participé volontairement au hold-up d'une banque? Avait-elle fait usage illégalement d'une arme à feu? et les réponses dans les deux cas étaient: oui. Patricia Hearst pâlit et murmura à son avocat: "Al-je jamais eu une chance?" Lee Bailey rougit et ses collaborateurs se regardèrent, décontenancés et incrédules. Le procureur restait impassible. Catherine et Randolph Hearst étaient livides. Les trois sœurs pleuraient. Le juge Carter remercia les jurés de leur patience et les avocats de leur conscience professionnelle.

La sentence sera rendue le 19 avril. La peine que Patricia peut encourir va de la liberté sur parole à 35 ans de prison. La défense compte interjeter appel. Ainsi s'est terminée la première partie d'un drame qui a commencé le 4 février 1973 et dont le deuxième volet se jouera incessamment à Los Angeles, où Patricia Hearst est inculpée de onze chefs d'accusation.

Un duel homérique

Si ce procès a à ce point fasciné les États-Unis, c'est que tous les éléments d'une tragédie grecque

étaient réunis: une jeune et jolie héritière, un père magnat de la presse américaine, la "conversion"



Patricia HEARST
selon un artiste de AP

de Patty à l'idéal d'un groupuscule révolutionnaire, l'attaque de la banque, la clandestinité pendant des mois, l'impuissance de la plus puissante police du monde, le FBI, l'arrestation presque accidentelle à quelques km de la villa de ses parents, à San Francisco, où tout avait débuté.

Et puis les personnalités du procès qui, pendant huit semaines, ont éclipsé l'accusée. Le procès était devenu un duel entre Lee Bailey, trapu, flamboyant, l'œil vif, la voix d'airain, le sarcasme rapide, une sommité du Barreau américain, et le procureur James Browning, mince et long, l'élégance anonyme, le verbe terne, parfois confus, toujours appliqué, qui n'avait plus plaidé depuis six ans. Pour arbitrer les débats, le juge Carter, en fin de carrière, détaché, paraissant parfois somnolent, maniant de temps en temps un humour folklorique bon enfant, ne se laissant pas piéger par les astuces de la défense ni de l'accusation, monument de bon sens sous une certaine rudesse.

Voir HEARST, page A 6



Jérôme CHOQUETTE

Choquette prêt à des compromis avec l'UN

— page A 2

Date: 19 mars 1976



GROS LOT

\$255,273

APPROXIMATIF

VENDEDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	4	13	14	15	19
6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU SUR 6 +	
5 SUR 6	63		\$184,694.30		
4 SUR 6	2,333		\$1,209.90		
5 SUR 6 +	5		\$90.70	3	
			\$10,163.30	VENTES TOTALES: \$882,233	

MINI LOTO

93901

3901

901

TIRAGE 51

VENDEDI 19 mars 1976

33. Séries émises- 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

33 GAGNANTS DE \$5,000.

264 GAGNANTS DE \$500.

2,673 GAGNANTS DE \$100.

Les femmes, c'est pas pareil

PAR LYSIANE GAGNON

... moins bien payées

- 2 -

"Va voir dans ce bureau-là, tiens, voici l'adresse. (Et Michèle m'indique un comptoir du ministère des Transports). Vas-y, regarde les femmes, celles avec lesquelles je travaillais il y a cinq ans. Elles sont encore là."

"Elles me disaient: 'On le sait qu'il y en a, des places, mais c'est pas pour nous autres. Pense à nous quand tu seras partie. Parle de nous'."

"En un an, il y en a une seule que j'ai vue changer d'affectation — d'une machine IBM à un poste de commis. Une seule. Elle avait 24 ans. Les autres sont souvent plus âgées, plus résignées, elles sont divorcées ou célibataires, elles

disent: 'Je suis pognée ici jusqu'à ma retraite'."

"Elles sont certaines que si elles demandaient un changement d'affectation, ça leur nuirait: au lieu de les juger raisonnablement ambitieuses, on les jugerait insatiables et grincheuses."

"Regarde parmi les agents de bureau (travail 'clérical'). Les femmes y sont beaucoup plus âgées que les hommes. Pour elles, c'est le terminus. Il y a toujours toutes sortes de raisons pour refuser à une femme un changement de bureau ou une promotion."

Et les rivalités...

Toutes les injustices, par des voies souterraines, ont toujours

pour effet de semer la division parmi les victimes. Ce qui est vrai pour les peuples colonisés, par exemple, l'est aussi dans une bonne mesure pour les femmes.

"Et alors, dit Michèle, si tu voyais les rivalités épouvantables qui existent entre elles... C'est à qui serait la mieux vue. Et même aux plus bas échelons de la fonction publique, on se bâtit toute une hiérarchie. La fille qui manipule de l'argent est plus 'importante' que celle qui manipule, par exemple, les plaques d'immatriculation."

Même à d'autres niveaux — chez les 'professionnelles' par exemple — on retrouve, en plus raffiné, en plus subtil, des formes de discrimination. Telle jeune femme, agent

d'information dans un ministère traditionnellement fermé aux femmes, avait longtemps cru que c'est parce qu'elle était étrangère que les fonctionnaires avec qui elle traitait montraient tant de réticence envers elle. Avec les années, elle devait se rendre compte que ces réticences tenaient au fait qu'elle était une femme.

Mais c'est parfois comode: les exemples sont multiples de services professionnels où le responsable préfère déléguer une femme pour défendre, à un comité par exemple, une idée un peu difficile à faire passer: "Vas-y, toi, sors ton charme. 'Ils' ne l'engueuleront pas...!"

Voir LES FEMMES, page A 9



Sauver Boucherville

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le vieux village de Boucherville, près de Montréal, comprend une centaine de ces maisons, témoins d'un passé collectif. Ici comme à Montréal, Longueuil ou ailleurs, les "développeurs" menacent le patrimoine.

— page C 1

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, LUNDI 22 MARS 1976, 92e ANNÉE, No 69, 60 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

Abrité / Côte Nord 30c
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$140

MÉTÉO

Ensoleillé et froid.
Minimum: -15 Maximum: -10
Demain: ensoleillé et moins froid
Détails à la page A 2



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Pas superstitieux

Le port du maillot no 13 n'aura aucunement nuï à Jim Hunter, le skieur canadien ayant réussi hier à décrocher la médaille de bronze en descente parallèle pour la coupe des nations, au mont Sainte-Anne. Yves Lévesque et Guy Robillard rendent compte de ces compétitions... que les skieurs ne prennent pas très au sérieux.

— pages B 1, B 2

Manifs et grèves aujourd'hui

"Des gestes inutiles, injustifiés et coûteux"

— Bourassa

par Pierre VENNAT

Le premier ministre Bourassa a qualifié de "manifestations injustifiées, inutiles et coûteuses pour les travailleurs", la journée de débrayage d'aujourd'hui dans le secteur public ainsi que la manifestation contre les mesures anti-inflation dans la capitale fédérale.

Reprenant hier soir une déclaration qu'il avait faite samedi devant les militants libéraux du comté de Bourget, M. Bourassa a déclaré qu'il s'agissait d'une manifestation injustifiée parce que les mesures gouvernementales contre l'inflation ont justement pour objectif principal de protéger le pouvoir d'achat des travailleurs, c'est-à-dire de ceux qui sont le plus frappés par la diminution de la valeur de l'argent et par la hausse des coûts qui en ont résulté.

M. Bourassa a en plus exprimé son vif regret que MM. Louis LaBerge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau aient refusé de le rencontrer aujourd'hui à Québec.

Les trois leaders syndicaux, en effet, dirigeant la délégation québécoise à la manifestation d'aujourd'hui dans la capitale fédérale. "J'aurais aimé", a déclaré M.

Bourassa, que les dirigeants du Front commun acceptent d'avoir avec moi, à Québec, une franche discussion afin qu'ils m'expliquent, devant les représentants des médias, de quelle façon ils peuvent justifier concrètement leur opposition à des mesures dont le but principal est justement de protéger le pouvoir d'achat des travailleurs, surtout lorsque l'on sait que ces mesures ont déjà donné des résultats positifs."

Quoi qu'il en soit, le fardeau de la lutte contre les mesures anti-inflation semble reposer aujourd'hui presque exclusivement sur les épaules de plusieurs dizaines de milliers de syndiqués du secteur public, tant au Québec qu'à l'extérieur de la province.

A peu près partout au Québec, les écoles sont fermées et de nombreux hôpitaux ont fermé leurs services d'urgence par suite de la décision du Front commun de la fonction publique de tenir aujourd'hui sa première journée de grève de 24 heures. Les cégeps eux aussi sont fermés, de même qu'au moins une université, l'UQAM.

Les 8.700 employés de l'Hydro-Québec ont profité de la journée d'aujourd'hui pour débiter leur

contestation par une journée de grève générale qui doit, par la suite, se transformer en une série de grèves rotatives.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que tous ceux qui débrayent aujourd'hui se rendent à Ottawa manifester à l'occasion de la présentation du mémoire du CTC aux autorités fédérales, mémoire qui a justement pour thème la dénonciation des mesures Trudeau.

Les porte-parole des trois centrales, CEQ-FTQ-CSN, en attendent 10.000, tout au plus, en provenance du Québec, tout en espérant néanmoins, grâce surtout à la participation massive de fonctionnaires fédéraux de la capitale fédérale, que la manifestation sera la plus importante dans l'histoire d'Ottawa.

Mais tard, hier soir, les porte-parole de la CSN et de la FTQ se déclaraient incapables de déceler un mouvement de débrayage dans le secteur privé. Un porte-parole de la FTQ a affirmé qu'aucun ordre de débrayage n'avait été donné, par exemple, par le Conseil provincial des métiers de la construction, ce qui laisse supposer que les chantiers seront ouverts toute la journée, comme à l'accoutumée.

— page A 6

L'AANB

Contrairement à la Constitution américaine, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est un texte peu éloquent, sans panache et difficile à mémoriser. Le 2e d'une série d'articles de J.-Charles BONENFANT.

— page A 8

SOMMAIRE

Arts et spectacles: C 3 à C 5
Bandes dessinées: C 8
Cinéma: C 4 et C 5
Décès, naissances, etc.: D 11
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 8
Horoscope: A 12
Informations étrangères: D 1 et D 2
Les maux de notre langue: C 2
Loisirs et récréation: C 8
Médecine d'aujourd'hui: A 12
MICK JAGGER: C 11
Mon oeil sur Montréal: A 10
"Mot-mystère": C 8
Mots croisés: C 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 13, D 3 à D 10
Radio et télévision: B 15
Sports: B 1 à B 13
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12

La tension était presque palpable...

par Jean POCHET
collaboration spéciale

SAN FRANCISCO — Samedi à 16h30, au 19e étage du Federal Building de San Francisco, la tension était presque palpable. Les jurés — sept femmes et cinq hommes — venaient de reprendre silencieusement les places qu'ils avaient occupées pendant huit semaines.

Leurs visages étaient indéchiffrables. James Browning, le procureur, tambourinait nerveusement sur sa table. Lee Bailey, le principal avocat de la défense, avait posé un bras protecteur sur l'épaule de Patricia Hearst. A moins de deux mètres, ses parents, Randolph et Catherine Hearst, regardaient fixement par terre. Ses trois sœurs, Anne, Vicky et Gina, tentaient de paraître impassibles.

Les augures paraissent bons. Le jury avait délibéré pendant douze heures à peine et un jury qui arrive à une décision prompt est souvent un jury qui acquitte.

Dans un silence impressionnant, presque physiquement insupportable, le clerc du tribunal a lu la réponse aux deux questions: Patricia

Hearst avait-elle participé volontairement au hold-up d'une banque? Avait-elle fait usage illégalement d'une arme à feu? et les réponses dans les deux cas étaient: oui. Patricia Hearst pâlit et murmura à son avocat: "Al-je jamais eu une chance?" Lee Bailey rougit et ses collaborateurs se regardèrent, décontenancés et incrédules. Le procureur restait impassible. Catherine et Randolph Hearst étaient livides. Les trois sœurs pleuraient. Le juge Carter remercia les jurés de leur patience et les avocats de leur conscience professionnelle.

La sentence sera rendue le 19 avril. La peine que Patricia peut encourir va de la liberté sur parole à 35 ans de prison. La défense compte interjeter appel. Ainsi s'est terminée la première partie d'un drame qui a commencé le 4 février 1974 et dont le deuxième volet se jouera incessamment à Los Angeles, où Patricia Hearst est inculpée de onze chefs d'accusation.

Un duel homérique

Si ce procès a à ce point fasciné les États-Unis, c'est que tous les éléments d'une tragédie grecque

étaient réunis: une jeune et jolie héritière, un père magnat de la presse américaine, la "conversion"



Patricia HEARST
selon un artiste de AP

de Patty à l'idéal d'un groupuscule révolutionnaire, l'attaque de la banque, la clandestinité pendant des mois, l'impuissance de la plus puissante police du monde, le FBI, l'arrestation presque accidentelle à quelques km de la villa de ses parents, à San Francisco, où tout avait débuté.

Et puis les personnalités du procès qui, pendant huit semaines, ont éclipse l'accusée. Le procès était devenu un duel entre Lee Bailey, trapu, flamboyant, l'œil vif, la voix d'airain, le sarcasme rapide, une sommité du Barreau américain, et le procureur James Browning, mince et long, l'élégance anonyme, le verbe terne, parfois confus, toujours appliqué, qui n'avait plus plaidé depuis six ans. Pour arbitrer les débats, le juge Carter, en fin de carrière, détaché, paraissant parfois somnoler, maniant de temps en temps un humour folklorique bon enfant, ne se laissant pas piéger par les astuces de la défense ni de l'accusation, monument de bon sens sous une certaine rudesse.

Voir HEARST, page A 6



Jérôme CHOQUETTE

Choquette prêt à des compromis avec l'UN

— page A 2

Date: 19 mars 1976



GROS LOT
\$255,273
APPROXIMATIF
VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	4	13	14	15	19
6 SUR 6	0	NOMBRE DE GAGNANTS	/ PRIX		
5 SUR 6	63		\$184,694.30		
4 SUR 6	2,333		\$1,209.90		
5 SUR 6+	5		\$90.70		
			\$10,163.30		

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUSSUR 6+

3

VENTES TOTALES: \$882,233

MINI LOTO

93901

3901

901



TIRAGE 51
VENDREDI 19 mars 1976

33 Séries émises- 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

33 GAGNANTS DE \$5,000.

264 GAGNANTS DE \$500.

2,673 GAGNANTS DE \$100.

Le secret de la Montagnaise

N.D.L.R. — Le 27 février dernier, à la suite d'un reportage de Mme Jeanne Desrochers sur l'arthrite, une lectrice, Mme Alice Basile, nous a écrit pour dire qu'elle connaissait un remède à la fois simple et merveilleux qui l'avait complètement guérie. Résultat: une avalanche de lettres et d'appels téléphoniques à LA PRESSE, suppliant Mme Basile de faire connaître son secret — lettres que nous avons toutes transmises à Mme Basile. Dans cette autre lettre que nous publions aujourd'hui, Mme Basile explique pourquoi elle ne peut révéler la nature de son remède, supplie les gens de cesser de lui écrire et leur recommande de voir leur médecin.

Chers amis,

Je regrette de vous dire que la loi ne me permet pas de vous conseiller mon médicament, pas plus qu'elle ne me permettrait de vous soigner. Cela ne veut pas dire que je renonce à aider les rhumatisants. J'ai fait beaucoup de choses depuis quelques mois, mais je ne suis pas rendue au bout de mon rouleau; il reste bien des choses à faire, et je vais les faire. Il y en a parmi vous qui me dites suivre des traitements à l'hôpital, et cela sans beaucoup de soulagement. Donc, vous êtes suivis par un rhumatologue ou un neurologue. A l'un ou l'autre, racontez-lui ce que j'ai écrit dans LA PRESSE, à l'instigation de Mme Jeanne Desrochers, et dites-lui que je suis à son entière disposition; dites aussi que j'ai des documents très importants à leur montrer, qui leur prouvera ma sincérité.

Car, j'espère pour le bien de l'humanité que tous les rhumatologues ne sont pas comme celui qui est venu me voir le 7 novembre 1973 avec un journaliste (pas Mme Desrochers), qui a passé 2 heures ici à m'interroger, qui a fait jouer toutes mes articulations, qui m'a déclarée en parfaite condition, qui n'a pas tenu sa promesse de me faire passer des examens dans un hôpital, qui n'a pas tenu non plus la promesse faite à la journaliste de lui accorder une entrevue, elle qui avait eu la bonté de m'écrire toutes ses questions.

Cette lettre que j'ai fait parvenir à la Page des lecteurs de LA PRESSE, je lui en ai envoyé une copie, avec la note suivante: "QUE LA VENGEANCE EST DOUCE AU COEUR DE L'INDIEN". S'il n'y avait eu que moi en cause, j'aurais pardonné, mais il y a des milliers de personnes qui souffrent de diverses formes de rhumatismes, qui dépensent parfois des fortunes pour n'avoir en fin de compte aucun soulagement. Plusieurs d'entre vous me le disent. Ce rhumatologue

m'a écrit avant de venir et m'a dit qu'il y avait plus de cent formes de rhumatismes et qu'il était évident que le remède qui m'avait guérie ne pouvait guérir toutes ces formes de rhumatismes. Je ne le crois pas; en trente ans, moi qui devais faire des ménages parce que j'étais trop sourde pour gagner ma vie autrement, j'ai eu, je crois, presque tous les rhumatismes. J'ai eu des rhumatismes musculaires, diverses formes d'arthrite, une sciaticque qui a duré 18 mois et aussi un torticolis. Eh bien, avec mon remède que je n'ai pas créé, puisque c'était une ancienne prescription que j'avais eue au temps de ma jeunesse. Ce malaise est revenu au plus fort de ma crise de sciaticque. J'ai donc repris la prescription, et à ma grande joie, dès les premières doses une douce chaleur s'est répandue dans mes vieux membres toujours glacés et me soulageait ainsi de mes douleurs. J'ai donc continué d'en prendre et un mois plus tard, je n'avais plus aucune douleur rhumatismale et elles ne sont plus jamais revenues. Tout cela, je l'ai dit au docteur; il m'a dit que cela était très toxique. C'est un gros menteur; j'en prends depuis fin janvier 1972 et ma santé n'a jamais été meilleure. Cela, tout le quartier peut en témoigner, car j'habite le même quartier depuis 35 ans; je suis bien connue.

Je garderai toutes vos adresses et, le jour où il me sera possible de faire quelque chose pour vous, je vous écrirai.

S.V.P. Ne plus m'écrire. J'ai reçu tellement de lettres qu'il m'est impossible de répondre à chacun de vous. Je ne puis non plus vous téléphoner: je suis trop sourde pour avoir ce plaisir. Je n'ai que mon cœur et ma plume; il est possible de faire bien des choses avec cela, mais il me faut votre aide à tous auprès des médecins; les lois sont mal faites, mais que voulez-vous, il faut s'y soumettre. En attendant, espérez, insistez surtout auprès des médecins que vous consultez pour vos rhumatismes. Avec la bonne volonté d'un seul vous aurez tous le bonheur de voir vos douleurs rhumatismales disparaître.

Je lutte toute seule depuis quatre ans. J'ai eu quelques réussites depuis quelques mois, mais si vous m'aidez tous, en faisant ce que je vous conseille, ce sera une GRANDE VICTOIRE pour nous tous sur la bêtise, la cupidité, l'imbécillité.

Ne doutez pas un instant de ce que je viens de vous dire; je suis franche, honnête et sincère. Les mensonges n'ont jamais aidé personne.

Votre amie la Montagnaise,

Alice BASILE,
Montréal

Des coupures inopportunes

Nous nous opposons vigoureusement à la dernière décision du gouvernement québécois d'effectuer des coupures de 30 p. cent dans le budget des Services de protection de l'environnement au nom des mesures d'autorité.

Le Service de protection de l'environnement devrait être en pleine expansion depuis la promulgation de la loi de la qualité de l'environnement, en décembre 1972. Depuis ce temps, seulement cinq règlements ont été adoptés, plus de sept projets dorment sur les

tablettes. Nous sommes inquiets en pensant que plus de la moitié du maigre budget du ministère de l'Environnement va en subsides aux municipalités, qu'à peine trente inspecteurs couvrent le Québec au point que toute surveillance des pollueurs n'est que symbolique.

Et, comble de cynisme, le ministre Gobeil nous annonce triomphalement à grand renfort de publicité, un nouveau règlement sur la qualité de l'air, qu'il voit comme "un mécanisme



"Catastrophe! C'est Ford que je voulais inviter, pas Nixon! J'ai toujours eu de la difficulté à différencier ces Occidentaux."

efficace pour contraindre tous les pollueurs à mettre en oeuvre des mesures propres à prévenir et à mettre un terme à la pollution atmosphérique dont ils sont la cause". Qui verra à faire appliquer ces normes? S'en remettra-t-on au bon vouloir des compagnies?

Nous avons encore en mémoire le dossier de l'amiante, les empoisonnements à l'arsenic de la Canadian Copper, les cas d'intoxication au plomb de la Carter White Lead, les silicoses de la Canadian Steel Foundries et la liste pourrait s'allonger. Laissons-nous porter encore l'odieuse des mesures de prévention au travailleur en lui débaltant la panoplie des masques protecteurs?

Généalogistes inquiets

Monsieur Fernand Lalonde
Solliciteur général du Québec
Monsieur,

Je viens d'être informé par la Société généalogique canadienne-française que le gouvernement provincial se propose de passer une loi de confidentialité qui établirait une clause restrictive de cent ans pour la consultation des registres paroissiaux. Cet article empêcherait donc toute personne qui veut faire des recherches sur sa famille de compléter le travail en éliminant au minimum trois générations.

Il y a actuellement dans notre Belle Province plus de quatre mille personnes faisant partie de différentes sociétés de généalogie, sans compter les personnes qui travaillent de façon isolée.

Je tiens, monsieur le Solliciteur général, à vous faire connaître mon com-

plainte. Le gouvernement doit accentuer sa tâche d'améliorer la santé publique et la santé des travailleurs par une lutte constante contre la pollution industrielle, et le budget du réseau public de santé ne s'en portera que mieux. Nous exhortons les différents syndicats à protester contre ces restrictions budgétaires et nous réclamons de nos dirigeants une protection accrue en augmentant les budgets du Service de protection de l'environnement et le nombre des inspecteurs chargés de faire respecter les normes de salubrité.

Maurice COMPAGNAT
(pour le Comité de Médecine Industrielle du C.L.S.C. "SOC" de Sherbrooke)

plet désaccord sur votre clause restrictive d'un siècle. La recherche généalogique n'est pas un banal passe-temps réservé aux vieillards... La généalogie contribue à la recherche dans de nombreux domaines: la médecine, dans ses recherches sur l'hérédité; le droit, en retrouvant les héritiers légaux; l'histoire, en permettant de retrouver les origines d'une personne, d'une famille; les arts, en retrouvant les descendants des artistes, possesseurs de trésors ou documents ignorés du grand public. Je ne peux dresser ici une liste exhaustive de toutes les sciences, telles que la démographie, les études sociales, etc., qui sont redevables à la généalogie.

René-A. LE CLERE

Membre de la Société généalogique canadienne-française et Secrétaire général de la Société des écrivains canadiens.

Il faut faire confiance à CFVO

Le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Ottawa

Le 3 août 1973, le C.R.T.C. accordait à la Coopérative de Télévision de l'Ontario (CFVO) un permis de télédiffusion. Celui-ci était valable pour la période allant du 1er octobre 1974 au 31 mars 1976.

A cette date, la Coopérative de Télévision de l'Ontario comptait 1,500 membres. Dès cet instant, ils se mettaient donc en branle et continuaient le travail de déblayage et de recrutement nécessaire à l'ouverture de la station.

Un mois avant la date prévue, soit le 1er septembre 1974, CFVO prenait l'antenne avec près de 9,000 membres-sociétaires, déjà engagés dans la grande aventure.

Depuis cette date, la courte histoire de CFVO n'a pas été des plus faciles. Diriger une entreprise avec 9,000 propriétaires (maintenant près de 12,000) n'est pas une sinécure. Ceci demande un apprentissage. Il n'y a pas beaucoup de stations de télévision coopérative de cette envergure; en fait on ne connaît que CFVO. Il y a donc peu de modèles pour nous apprendre à participer et à être patron. Les problèmes administratifs que nous avons eu ont causé certaines inquiétudes chez les investisseurs. En effet, l'entreprise possède un potentiel intéressant, mais les institutions prêtes à se méfier des coopératives, du "un homme, un vote".

Elles cherchent des responsables et ne trouvent personne qui soit financièrement assez intéressé; c'est inquiétant, les règles du jeu ne sont plus les mêmes.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général; elle refuse les communications provenant d'associations et autres organismes. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone, au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Seuls son nom et sa ville de résidence seront publiés. LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible; la censure est donc formellement recommandée. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: "Lettres des lecteurs", Service de l'Éditorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Quoi qu'il en soit, la difficulté qu'on eue les dirigeants de CFVO à compléter le financement de l'entreprise a été majeure et a absorbé la majeure partie de leurs énergies, sinon toutes. En plus, bien sûr, d'avoir été la cause d'une insécurité profonde chez les artisans de l'intérieur, et de n'avoir sûrement pas été un élément motivant en terme d'innovation.

Les milliers de sociétaires ont probablement peu de raisons d'être satisfaits de leur coopérative, même si chaque jour de nouveaux membres s'ajoutent à la liste.

En tant que sociétaires de la première heure de CFVO, nous pensons cependant que les objectifs et orientations définies au point de départ de la coopérative sont toujours valables et qu'ils seront réalisés. En effet, la loi "d'un homme, un vote" est la meilleure garantie, et si dans les faits "... CFVO a été ravalée graduellement, à toutes fins utiles, au rang de simple relais de la programmation de Télé-Métropole..." (1), dans la forme, CFVO demeure toujours notre entreprise et pour beaucoup d'entre nous un espoir de changement.

Nous demeurons persuadés que le C.R.T.C. considérera la requête concernant le renouvellement de permis de CFVO et accordera à CFVO ce qu'il avait déjà défini comme "le bénéfice de la confiance".

Claude BLANCHET,
Pauline MAROIS,
Claude GILBERT,
J. B. BOUCHARD,
sociétaires

(1) Front commun des Communications, Le Jour, 8 mars 1976.

Un mardi gras au Foyer St-Henri

(N.D.L.R. — La direction du Foyer St-Henri nous a fait parvenir copie d'une lettre envoyée par un pensionnaire du Foyer à sa femme hospitalisée. Comme le mentionne la direction avec beaucoup d'à-propos, "toutes les personnes âgées ne sont pas malheureuses". Chose certaine, voici un son de cloche qu'on n'entend pas souvent.)

Ma chère Vieille,

C'est dommage que tu n'aies pas été avec nous, hier, au Foyer. On a fêté le Mardi gras d'une manière que je n'avais jamais vue encore. Si je pouvais aller te voir, je te raconterais tout ça, mais avec mes vieilles jambes... C'est vrai que tu viens la semaine prochaine, mais j'ai peur d'oublier, ça fait que j'ai décidé de t'écrire, comme autrefois, il y a longtemps. Tu te souviens?

Le 2 mars, c'était le Mardi gras. On a toujours toutes sortes de parties de plaisir préparées pour nous, tu le sais. Mais cette fois-là c'en était toute une. Depuis quelques jours, on nous parlait de dégustation de vins et fromages et on nous demandait de nous inscrire si on acceptait l'invitation. Je ne savais

pas trop de quoi il s'agissait, mais puisque tout commençait par une messe, je me suis dit que c'était catholique tout de même. La messe a eu lieu vers 4 heures de l'après-midi, on a entendu un beau sermon, je m'étais placé en avant à cause de mes oreilles.

A 7 heures, tous ceux qui avaient accepté l'invitation se rendaient à la salle, moi avec mon Buick de chaise roulante, comme toujours. Tu aurais dû voir les tables et les images sur les murs; on appelle ça des posters. En tout cas, c'était plein de photos de fromages, de grappes de raisin, de bouteilles de vin et tout ça couvrait tout un pays, la France. Rien qu'à voir ça, on se sentait en appétit.

Comme toujours, en des cas pareils, les membres de notre conseil d'administration à commencer par notre président, M. J.-M. Chabot, ont voulu être de la fête et c'est notre directeur général, M. Wilfrid St-Pierre, qui en a pris la parole. Tu sais comme il en dit long en peu de mots. Il nous a expliqué qu'on fêtait le Mardi gras et le cinquième anniversaire du transport du Foyer St-Henri à l'École Ste-Justine, transport qui avait lieu le 13 mars 1971 mais qu'on devançait à cause du carême. M. St-Pierre a dit que ce dé-

placement avait presque été un record olympique et il nous conseillait de regarder plus loin, puisque bientôt, au cours de 1976, il faudra recommencer l'exploit et retourner dans notre bon vieux quartier St-Henri.

En suite, M. le directeur a présenté le maître de cérémonie, le R. P. Gilles Allard, supérieur provincial des Missionnaires de la Consolata, premier Canadien à occuper ce poste. Ce Père, quand on le voit, nous donne l'idée qu'il a grandi trop vite. Mais quand on l'entend, on change d'idée. Il nous appelle ses grands-parents et on a l'impression qu'il est notre petit-fils. Je me demandais pourtant comment un curé s'en tirerait en nous invitant à prendre du vin. Une chance que je n'ai pas pensé tout haut, j'en aurais pris pour mon rhume, comme on dit à la télévision. Le Père Allard a commencé par nous dire que notre Seigneur lui-même avait pris du vin aux noces de Cana et aussi quand il a inventé la communion, et qu'il y avait moyen de prendre du vin sans perdre la tête. Il faut être maître dans sa maison, a dit le Père. Ensuite, il a parlé du fromage. Bien des mots m'ont échappé, mais j'ai attrapé le principal. Le fromage est un aliment complet et il y en a bien des sortes.

J'ai peur de m'embrouiller en te disant tout, aussi je m'arrête ici. Chacun allait se servir de fromage, de pain et de vin, ensuite on retournait à sa place et on dégustait lentement. Les infirmes comme moi étaient servis à table par des beaux brins de fille, comme toi quand tu étais jeune.

Pour donner au vin et au fromage le temps de descendre, on a demandé des chansons à répondre. On a eu presque un concert. Le président lui-même, le directeur général et les membres du conseil ont chanté des vieux refrains et des chansons d'amour, oui, des vraies chansons comme lorsqu'on sortait ensemble.

M. Pothier, l'un de nos copains, et Mme Rainville, notre amie, ont représenté les résidents et ont fait leur part, je te l'assure. Jusqu'au maître de cérémonie qui a dû s'exécuter... Il est venu au micro nous chanter "Bonhomme, tu n'es pas maître dans ta maison". Pourtant il nous avait conseillé de l'être, avant de commencer.

J'étais content d'apprendre qu'il y aura une autre fête comme ça, tu pourras la voir. Il faut absolument que tu te guérisses bien vite, je t'attends ici et je te donnerai d'autres détails.

Ton vieux.

VENTE 20% de RABAIS
FENÊTRES et PORTES
EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenétrable pour étanchéité parfaite.

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JUILLET
PAS D'INTERET

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
JOUR ET SOIR
• TERMES FACILES •
Aussi: AUVENTS,
REVÊTEMENTS en ALUMINIUM,
FENÊTRES COULISSANTES
PANORAMIQUES
et PERSIENNES

DÉMONSTRATION ET
ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE:
731-7676

MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
Montréal
• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Les femmes, c'est pas pareil...

PAR LYSIANE GAGNON

C'est systématique: les corps d'emploi féminins sont les moins bien payés

SUITE DE LA PAGE A 1

Tout se complique encore dès qu'il s'agit d'un secteur traditionnellement réservé aux hommes. Ainsi, l'une des femmes ingénieurs occupant un poste d'autorité au sein de l'appareil gouvernemental a eu à affronter de la part de ses subordonnés (techniciens masculins) une sorte de guérilla quotidienne. Dans ce cas-là, tous les témoignages convergent vers le fait qu'il s'agissait d'une femme non seulement très compétente, mais soucieuse de bien s'entendre avec ses employés.

Les "ghettos": des emplois moins payés

Les femmes sont deux fois plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a dix ans dans la fonction publique. Mais l'accroissement du personnel féminin allait simplement renforcer la tendance à la formation de "ghettos d'emploi". Les femmes fonctionnaires sont en effet, dans une énorme proportion de 80 p. cent, cantonnées dans des secteurs dits "féminins": elles occupent en totalité les corps d'emploi suivants: téléphonistes-réceptionnistes, auxiliaires en informatique, dactylos, employés de secrétariat, infirmières, diététistes, techniciens en radiologie, secrétaires judiciaires, etc. Elles sont en majorité chez les bibliothécaires, les traducteurs, les agents de bureau, les techniciens en informatique et surtout chez les bibliothécaires (1). Tous ceux qui, au Québec et ailleurs, ont analysé la chose s'entendent pour dire que c'est dans la constitution de ces ghettos d'emploi que réside la source de la discrimination, non seulement parce que ce système réduit considérablement les possibilités de choix des femmes, mais aussi parce qu'il permet de maintenir un "cheap labor" sans que cela n'y paraisse trop.

Il suffit en effet de fournir à ces catégories d'emploi une échelle de salaires inférieure, et il ne sera pas toujours facile de prouver en noir sur blanc qu'il s'agit de salaires inférieurs à ceux d'autres corps

d'emploi dont les exigences sont à pas près les mêmes.

A travail égal, salaire inégal

Tel est pourtant le cas. Autrement, comment expliquer que depuis 20 ans, les salaires moyens des femmes soient systématiquement inférieurs à ceux des hommes?

Ainsi, en mai 1975, les différences générales s'établissaient comme suit: dans la catégorie "personnel de bureau et technique", l'homme gagnait en moyenne \$7,985, et la femme n'y était payée qu'aux trois quarts du salaire de ses collègues masculins (\$6,372). Chez les ouvriers, l'écart est de près de \$2,000.

Même dans la catégorie des "professionnels", où il est statistiquement établi que la moyenne des femmes ont une scolarité légèrement plus élevée que celle des hommes, l'écart est de près de \$3,000: \$15,239 pour les hommes et \$12,646 pour les femmes.

On pourrait croire au moins que dans les secteurs où elles sont en nette majorité, elles auraient cette fois la parité.

Il n'en est rien: dans les corps d'emploi qui regroupent 80 p. cent des femmes, le salaire masculin moyen est de \$6,630 et celui des femmes de \$6,191. Chez les traducteurs (où, répétons-le, la scolarité des deux groupes est sensiblement la même), l'écart est de 23,4 p. cent.

En 1974, 5,5 p. cent des hommes de la fonction publique gagnaient moins de \$5,000, mais c'était le cas de 30 p. cent des femmes. 23,5 p. cent des hommes gagnaient de \$10,000 à \$15,000, mais c'était le cas de seulement 3,6 p. cent des femmes. (2).

Un système complexe

Et qu'est-ce que la dernière convention collective (régulée pour les fonctionnaires et encore en suspens pour les "professionnels") change à la situation? Rien — c'est peu dire. Les classifications proposées (et acceptées pour ce qui est du SFPQ) maintiennent la disparité des échelles salariales selon qu'il s'agit de corps d'emploi féminins

ou masculins. Dans certains cas (les employés de secrétariat par exemple), la réduction du nombre d'échelons aboutit à un plafonnement d'autant plus rapide du salaire que ce corps d'emploi a peu de possibilité de déboucher sur d'autres types de carrière.

Autre exemple de l'aggravation de la situation: le gouvernement a accentué, dans ses dernières offres, l'écart qui existait déjà entre deux catégories comparables d'employés:

Les bibliothécaires, techniciens en informatique et en économie domestique (corps d'emploi à majorité féminine) recevaient des majorations de salaire de 17,9 p. cent, alors que les agents d'aide sociale, de probation et de main-d'œuvre, (corps d'emploi masculins) se voyaient offrir 30,7 p. cent de plus.

Ce système est complexe et raffiné, car encore faut-il aussi tenir compte de la progression des échelons. Un groupe de militantes syndicales a établi une comparaison entre l'agent de main-d'œuvre et la bibliothécaire (de qui on exige au départ la même formation, soit trois ans d'études collégiales spécialisées). Au début, ils gagnent la même chose: \$8,032. Au bout de 12 échelons, l'agent de main-d'œuvre gagne \$13,340, et la bibliothécaire, \$12,942.

Dans les catégories "professionnelles", mêmes disparités. Les corps d'emploi les moins bien rémunérés sont ceux qui sont majoritairement féminins: agents d'information, bibliothécaires, diététistes, travailleurs sociaux. Maximum de l'échelle: \$18,189. Les corps d'emploi masculins correspondants, eux, ont quelque \$200 de plus au premier échelon, et plus de \$1,000 de plus au dernier échelon.

(1) Presque toutes les données statistiques, dans ces articles, sont tirées d'un long travail de recherche effectué en 1975 par Mme Jacinthe Behr pour le compte du Conseil du statut de la femme.

(2) L'explication officielle de ce phénomène tient aux conditions générales du marché — au fait par exemple que dans certains corps d'emploi, le gouvernement aurait plus de difficultés de recrutement. Ce sont toujours, comme par hasard, des corps d'emploi masculins. Seule une enquête plus fouillée pourrait dire dans quelle mesure une partie des disparités de salaire tiendrait à l'ancienneté et au nombre d'années d'expérience. Mais pourquoi ces disparités s'exercent-elles, toujours et systématiquement, contre les femmes?



La cafétéria du complexe "G" — où sont regroupés, à Québec, plusieurs ministères. C'est autour de ce genre d'édifice qu'un gouvernement innovateur pourrait instituer des projets pilote qui pourraient voir un effet d'entraînement sur l'entreprise privée: des garderies sur les lieux du travail.

Les chances d'avancement sont minces

"Si tu es secrétaire, et que tu veux "monter"... C'est pas facile. Et il faut que t'en prépares, du café, et il faut que tu sois fine!"

Celle qui parle lance un clin d'oeil à la ronde, et ses camarades, employées comme elle dans la fonction publique, éclatent de rire: elles se comprennent à demi-mot.

Voici le problème du "rug-rank" (littéralement, la promotion par le tapis; on sait que le statut social d'un patron se mesure à d'oeil par l'épaisseur de la moquette de son bureau).

Une fille entre à la fonction publique comme dactylo (un secondaire V et l'aptitude à écrire à la machine suffisent). Ou encore comme sténo (elle sort alors généralement d'une école de secrétariat).

Elle travaille dans un "pool". Travail répétitif. Ça va au début. Mais vers quoi peut-elle aspirer, si elle entend (comme c'est de plus

en plus fréquent) continuer à travailler?

Le problème, c'est que pour devenir secrétaire, il faut qu'un patron, quelque part dans la fonction publique, ait besoin d'une secrétaire. Il faut qu'un poste s'ouvre. Concours. Elles seront inévitablement nombreuses à se porter candidates et, dans ce poste plus que dans tout autre, c'est en grande partie sur leur personnalité qu'elles seront jugées. Cinq, dix ou vingt peuvent être jugées "éligibles", mais c'est le patron qui choisit, sur cette liste, l'heureuse élue.

Une fois secrétaire, la seule possibilité de promotion qui s'ouvre à l'intérieur de cette carrière dépend essentiellement des promotions du patron... à condition que ce dernier veuille bien entraîner avec lui sa secrétaire vers de plus hauts sommets.

Le plus haut du plus haut sommet, c'est le poste de secrétaire de

ministre. Mais si le ministre ne revient plus au lendemain d'une élection? C'est, pour beaucoup, une véritable tragédie. En principe, elle garde le même niveau de salaire, mais pourra-t-elle être relogée dans un niveau d'emploi équivalent... C'est parfois à de grandes frustrations que mène cette dépendance extrême qui constitue, dans le système actuel, la nature même de la fonction traditionnellement féminine de secrétaire.

Toujours subalternes... même majoritaires

Une employée de secrétariat a théoriquement d'autres débouchés: elle peut passer dans la catégorie des agents de bureau, ou postuler une fonction de technicien en administration, d'agent de maîtrise ou — dans la catégorie "professionnelle" — d'attaché d'administration. C'est là, compte tenu des

multiples méandres des mécanismes de réaffectation et de promotion dans la fonction publique, un cheminement long et ardu.

D'autant plus que les statistiques montrent que même dans les catégories où elles forment une bonne partie des employés, les femmes n'ont pas de postes de commande. Il y en a très peu, par exemple, parmi les agents de maîtrise des personnels de bureau, soit 127 (11 p. cent du total des postes, dans un secteur où elles sont très majoritaires à titre de simples employées).

Mais, avons-nous demandé à Mme Dorothy Pertuiset, directrice de la mise en valeur des ressources humaines à la Commission de la Fonction publique, serait-il vraiment impensable, vraiment inimaginable, qu'une secrétaire d'expérience puisse accéder à des fonctions de cadre, là où l'on veut par exemple avoir quelqu'un de très polyvalent, avec le sens de l'orga-

nisation et des relations humaines et les mille et une connaissances qu'acquiert une bonne secrétaire de direction?

Mme Pertuiset sourit: "Ça devrait devenir pensable et imaginable. On essaie de travailler là-dessus, de prévoir des programmes de perfectionnement... au moins au niveau d'un projet pilote au ministère de la Justice. Mais on en est au tout début..."

Pour l'instant, il y a 0,9 p. cent de femmes chez les cadres supérieurs, et 10 p. cent chez les attachés d'administration et les agents de gestion du personnel.

La secrétaire qui voudrait changer de corps d'emploi fera face à une dure concurrence: bien d'autres corps d'emploi aboutissent à la même ligne théorique de promotion (agents d'évaluation, agents de bureau, etc., sans compter les candidatures de l'extérieur de la fonction publique).

Il lui arrivera souvent, lorsqu'elle est compétente et expérimentée, de diriger le travail de petites équipes de sténos ou de dactylos... sans le titre et sans le salaire. Le même phénomène se retrouve ailleurs — chez les bibliothécaires par exemple.

Un courant mondial

On assiste, semble-t-il, à une tendance qui se "féminise" à en effet tendance à se dévaloriser. L'exemple classique est celui de l'URSS, où la profession de médecin, pourtant prestigieuse partout au monde, a perdu son statut social à mesure que les femmes y devenaient majoritaires.

Autre exemple, que nous signalait fort judicieusement Mme Thérèse Bacon, sous-ministre adjoint à l'Éducation: à mesure que les hommes sont entrés dans l'enseignement (avec l'expansion du secondaire et du collégial), la profession d'enseignant s'est dévalorisée, et les femmes se sont graduellement effacées des postes de commande. (Ainsi y avait-il beaucoup plus de femmes directrices d'école lorsque les écoles n'étaient pas mixtes; les femmes prennent aujourd'hui des postes d'assistant-directeur).

Même chose pour le syndicalisme en milieu enseignant: lorsque c'était affaire de bénévolat, aux toutes premières époques de l'expansion des instituteurs et institu-

trices catholiques, ce sont les femmes qui en furent les pionnières. Elles se sont effacées lorsque le syndicalisme est devenu un univers où l'on pouvait faire carrière.

Tout cela nous amène à un problème qui n'a pas encore été analysé, mais qui pourrait s'inscrire, modestement, dans ce courant-là: celui du corps d'emploi des agents de bureau au sein de la fonction publique. C'était naguère un corps d'emploi majoritairement masculin, pour lequel on exige encore moins que pour celui des employées de secrétariat, car ces dernières doivent savoir au moins, par exemple, taper à la machine.

Des impressions, mais

Pourtant, dès le troisième échelon de l'échelle salariale, l'agent de bureau commençait à être payé un peu plus cher, et, à mesure qu'il montait dans l'échelle, l'écart s'agrandissait. L'échelle de salaires était également plus longue, et le maximum, plus élevé de plus de \$1,000.

Les femmes sont aujourd'hui légèrement majoritaires chez les agents de bureau, et des femmes fonctionnaires nous affirment — sans que nous ayons pensé à les interroger là-dessus — que ce corps d'emploi en est un qui se dévalorise. Les écarts entre les échelles salariales des agents de bureau et des employés de secrétariat sont moins prononcés qu'auparavant, et la nature des tâches semble avoir changé, au moins dans certains ministères.

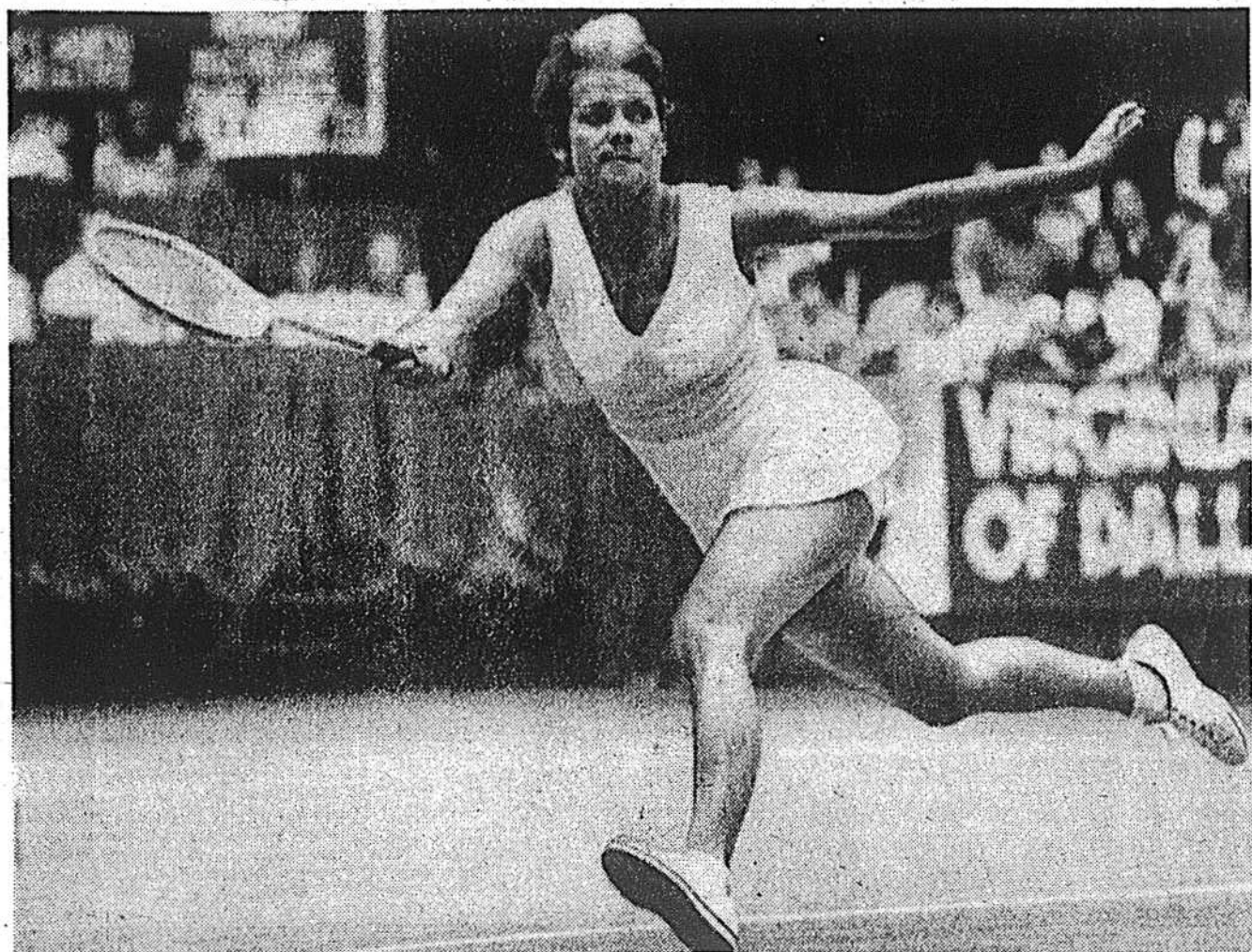
Aujourd'hui, nous dit-on, beaucoup d'agents de bureau font un travail qui était auparavant classé dans la catégorie "auxiliaire de bureau" — donc, un travail plus routinier: classement et distribution de documents, entretien du matériel de bureau, etc., alors que le travail d'un agent de bureau s'apparente davantage, en principe, à des tâches de comptabilité.

Il ne semble pas que cela soit le cas dans tous les ministères, ni dans tous les services. Mais pourquoi ces jeunes femmes en parlent-elles spontanément, comme si elles ressentent ce qui se prépare? Si elles ont raison, cela ne serait pas étonnant, à la lumière de ce qui s'est passé dans d'autres secteurs... ne serait-ce que dans celui des secrétaires. A l'époque lointaine où les secrétaires étaient des hommes, cette profession était plus valorisée socialement et proportionnellement mieux payée.

DEMAIN: Comment on peut étouffer les revendications.



99,6 p. cent des employés de secrétariat, dans la fonction publique, sont des femmes. C'est l'un des principaux "ghettos" d'emploi.



En l'absence de Chris Evert, Evonne Goolagong glane tous les prix. Son dernier en date, hier, dans le Virginia Slims contre Navratilova, légèrement blessée.

Quand Goolagong et Nastase décident de jouer en maîtres

DALLAS — Maintenant que Chris Evert prend ses aises un peu plus régulièrement et qu'elle snobe quelques tournois, Evonne Goolagong prend le haut du pavé et le plus naturellement du monde gagne ses matches.

Le tennis féminin avait besoin d'une autre vedette. L'Australienne accepte le sceptre. Toujours est-il qu'en fin de semaine, trop facilement, elle battait 6-1 et 6-1 la Tchecoslovaque Martina Navratilova dans la finale.

Trop facilement, cela signifie qu'en 41 minutes, elle avait éliminé son adversaire, acceptant ainsi son troisième titre de la saison sur le circuit Virginia Slims. Du même coup, on lui trouve toutes les qualités. Il est vrai qu'elle n'en est pas démunie. Mais aujourd'hui, on l'appelle

la grande artiste, celle qui fait chanter le tennis sur le court.

Elle est régulière dans son jeu, toujours d'une humeur égale, jamais un mot plus haut que l'autre. Elle est systématique dans son jeu: "Elle sait quand elle va gagner, explique son mari, son entraîneur, et elle sait fort bien que si elle joue son jeu, personne ne peut la vaincre, même pas Evert."

En cinq matches, sur six jours, elle n'a pas perdu un set: "Le tennis devient un art avec elle, insiste Cawley. Je crois aussi qu'elle pense différemment des autres raquettes. Sur ce circuit, toutes ont à peu près la même habileté. Si elle joue bien et gagne, elle sera satisfaite, de la même façon qu'elle le sera si elle perd en ayant

bien joué. Gagner n'est pas pour elle, l'important."

Elle sourit rarement. Mais dit aimer toujours le tennis. Dimanche, on ne l'a pas sentie à l'aise en début de finale, car elle savait que Navratilova avait été ralentie toute la semaine par une blessure au poignet: "Je n'aime pas tirer partie d'un handicap de la sorte", a-t-elle ajouté.

CONNORS BATTU

Par ailleurs, ça ne vous surprendra pas d'apprendre que Nastase a vaincu 4-6, 6-0 et 6-1 Connors dans la finale du tournoi de l'Association des joueurs. Quand, il y a des sous en jeu, on reconnaît le grand talent du Roumain.

Nastase est sûrement le meilleur joueur quand il veut jouer et sa décisive victoire

contre l'Américain en est la plus brillante démonstration. Connors devra d'ailleurs s'y faire lui qui subissait un 13 revers en 17 décisions contre Nastase.

Rappelons que pour participer au tournoi, Nastase a dû défrayer le coût d'une amende de \$6.000, "méritée" à l'Omnium canadien l'an dernier alors qu'il fut accusé de ne pas avoir fait d'efforts contre Orantes dans la finale.

Mais Nastase est ainsi et c'est bien. Ça prend quelques "pitres gagnants" pour égarer un sport de la sorte.

Pour vous montrer comment il a dominé le match: neuf as réussis contre un pour Connors. Et il a gagné 10 parties d'affilée avant que Connors ne capture les honneurs de la cinquième partie du troisième set.

A Hawaii en même temps, Ashe, champion de Wimbledon battait Borg 6-4, 7-6 et 6-3. Ashe remportait ainsi sa 16e victoire consécutive et la 28e de l'année en 28 matches. C'était la huitième fois que Ashe battait Borg en quinze rencontres. A Washington, dans un tournoi qui ne semble pas avoir groupé beaucoup de grands noms, Harold Salomon défaisait un Néo-Zélandais Onny Parum. Il avait auparavant défoncé Newcombe en demi-finale.

Salomon a encaissé \$17.000 d'une bourse globale de \$60.000. Dans la demi-finale du tournoi emporté par Nastase, Vilas a terminé au troisième rang et Roscoe Tanner, quatrième. En double, Tanner et Riessen l'emportaient 7-6 et 7-6 sur Fleming et Mayer.

AMC

PRÉPAREZ-VOUS UN ÉTÉ DE FRAÎCHEUR

L'air conditionné sans frais supplémentaires vous épargnez \$504 à ne pas dédaigner

PAGER \$4069

A COMPTER DE

Transport et préparation en sus

Toutes les voitures AMC sont appuyées par le programme de protection de l'acheteur exclusif à AMC. Demandez-nous les renseignements à ce sujet.



"LA OÙ ÇA BOUGE"

METRO

American Motors

PACER "X"

VENTE ET SERVICE
3900, JEAN-TALON ouest,
731-9691

La marque déposée Rusco et le emblème Acier: gages inégalés de qualité, durabilité et satisfaction

Redonnez à votre maison cette apparence du neuf avec les

FENÊTRES, PORTES et PAREMENTS EN ACIER RUSCO

Pour tous genres de propriétés RUSCO OFFRE DE MAGNIFIQUES POSSIBILITÉS À BAS PRIX D'AMÉLIORER LE CONFORT, LA COMMODITÉ ET LA VALEUR DE VOTRE DOMICILE.

Rusco... c'est différent

RUSCO

SPECIALTÉS DE MAISON 1962 INC.

Au service des propriétaires québécois depuis 1952 PLUS DE 45.000 CLIENTS SATISFAITS À MONTREAL

2015 BOUL. THIMENS SAINT-LAURENT, QUÉ.

333-1000



Adoptez

HORIZON

Pony - les seuls souliers de sport autorisés pour les Olympiques!

Les souliers de sport réglementaires que nos athlètes porteront cet été. Profitez de ce prix vraiment spécial! Rouge ou bleu. Garçons 1 à 6. Hommes 7 à 11.

Garçons, prix courant Horizon 18⁹⁷

9.99

Prix courant Horizon 18.97

11.99



Prix en vigueur jusqu'au samedi 27 mars. Jusqu'à épuisement du stock. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Chaussettes sport pour hommes et garçons

Coton/nylon blanc avec bordure contrastante. Pointure universelle.

Garçons 69¢ la paire

Hommes 99¢ la paire

ROSEMÈRE

339 boul. Curé Labelle

ST. LAURENT

2215-2225 boul. Laurentien

GREENFIELD PARK

801 boul. Taschereau

CENTRE D'ACHATS DOMAINE

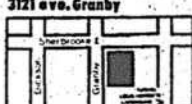
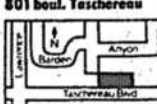
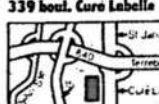
3121 ave. Granby

LES GALERIES MONTENACH-BELOEIL

600 boul. Sir Wilfrid Laurier

CAJON

123 456 78



LUNDI À MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.

UTILISEZ VOTRE CARTE COMPTABLE EATON



Le Langholm

Nul n'ignore que la distinction d'un beau vêtement origine le plus souvent dans le choix d'un tissu de classe. Ce Langholm est le fruit d'un astucieux mélange de laines multicolores fines et épaisses, filées puis tissées pour se marier subtilement en un fond vert d'un ton empreint de douceur. Savamment coupé pour créer une silhouette racée, il devient un costume où l'on reconnaît la main du maître.

Bovet

VÊTEMENTS POUR HOMMES MONTREAL

Centre-ville: 2001, rue University (C de Maisonneuve)
Carrefour Laval - Rockland - Galeries d'Anjou
4475 est, boul. Métropolitain - 2567 est, rue Ontario



**Incroyable...
je deviens chauve
et tous me disent
que c'est normal**

Devenir chauve, c'est loin d'être normal. Il semble bien que cet homme s'est adressé au mauvais endroit. Si vous perdez vos cheveux de façon anormale, ne courez aucun risque, voyez un spécialiste Thomas. Il peut déterminer la nature de votre problème avec précision et ce n'est qu'après avoir fait pour le résoudre. Plusieurs facteurs peuvent causer la chute des cheveux et la calvitie, à tout âge, aussi pourquoi risquer de perdre votre bonne apparence. Voyez un spécialiste Thomas dès aujourd'hui et rendez-vous compte de votre état.

Les cliniques Thomas constituent la plus importante organisation au monde dans le domaine des soins capillaires et du cuir chevelu. Elles possèdent à leur actif plus de 34 années d'expérience et 40 cliniques à travers les États-Unis et le Canada.

Toute consultation vous est donnée en toute discrétion et à titre gracieux. Votre examen médical et les rapports de laboratoire sont vérifiés par notre médecin consultant. N'hésitez plus, prenez rendez-vous dès maintenant et consultez vous-même à quel point Thomas peut vous être utile.

Sam. 10 a.m. à 7 p.m. Sam. 9 a.m. à 2 p.m.

Thomas
Depuis 34 ans
Spécialiste
capillaire

1010 ouest, rue Sainte-Catherine, Suite 637
Edifice Carré Dominion — Tél.: 866-3041

Des fraudes au CENA en athlétisme

par Jo Mallejac
(collaboration spéciale)

La victoire de la région du Sud-Ouest, à la 1ère rencontre inter-régionale par équipes organisée à la FAQ, a été acquise irrégulièrement. Constituée en grosse partie par le club Vikings de Château-guay, cette formation a uti-

lisé quelques-uns de ces bons éléments dans plus de 3 disciplines individuelles, limite à ne pas enfreindre selon le règlement.

Il n'y aurait pas lieu de s'étendre là-dessus, si les fraudes commises (elles furent nombreuses) puisqu'une quinzaine de réclamations les

signalèrent, ne concernaient des jeunes qui font toujours les frais de semblables excès.

L'athlétisme, comme le reste n'est qu'un jeu. La victoire a de l'importance certes, surtout quand elle récompense un effort collectif. Mais pas à n'importe quel

prix, et en employant des procédés qui se retournent contre les acteurs lesquels ne sont pas les plus à blâmer dans de telles situations.

Ce sont les représentants de la catégorie juvénile qui firent la différence au décompte final: Sud-Ouest, 1102 points; 2-Est du Québec, 1023; 3-Laurentides (région organisatrice), 818.

Car il y avait seulement quelques points d'écart entre les 3 régions, après la complation des catégories cadets et benjamins des deux sexes. Il faut tout particulièrement saluer l'excellent comportement de l'Est du Québec qui sera déclaré vainqueur dès que la Fédération aura sanctionné le Sud-Ouest, à n'en pas douter.

Le résultat de l'Est, où l'athlétisme est moins facile à développer, contraste étrangement avec celui de

Montréal-Concordia, région classée 4ème avec 795 points, et laquelle 3 concurrents benjamins garçons se présenteront, alors qu'il en aurait fallu au moins une bonne dizaine.

Cela donne une idée de la considération dont jouit l'athlétisme, sport olympique no 1 dans la région 6/6, dont la densité de population de jeunes est supérieure à celle de l'Est, et plus facile à regrouper.

Nous avons été amenés à faire la même constatation au lendemain des championnats hivernaux canadiens de natation qui se sont déroulés le mois passé à Brantford: avec les piscines que nous possédons notre ville méritait mieux que la participation dérisoire que nous y alignâmes, ce qui fut remarqué par de nombreux observateurs.

Si c'est à cela qu'aboutit la politique sportive dans les grands centres urbains, il n'y a pas lieu de s'en réjouir, et dès lors vive le sport rural!

Les exploits au CENA ont été réussis par Sylvie Dandurand et Michel Boutet du CAOMI de Laval qui ont porté les records provinciaux du 50 mètres haies à 7.43 pour les catégories juniors et seniors femmes et à 7.4 pour les benjamins garçons.

Mais les 1:25.7 d'Alain Dussault au 600 juvénile, de même que les 4:05 sur 1500 du cadet André Fredette de l'Estrie et les 16 m 12, (52'10'3/4), au poids de 4 kilos de Serge Gagnon, de Richelieu-Yamaska, sont de très bon niveau également.

Domage que tout cela ait été gâché par des enfantillages qui n'ont pas de sens.

MAXI DRY WATSON?



Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.

L'escrime scolaire se développe

On ne pourra plus dire que l'escrime scolaire est inexistante. Même si ses cellules réellement actives sont encore disséminées à travers toute la province, il n'en reste pas moins que les championnats du Québec disputés samedi dernier au CENA à Ville Saint-Laurent, ont révélé d'importants progrès quantitatifs et techniques.

63 fleuretistes, dont 24 jeunes filles, représentant 13 cégeps, ont pris part à une compétition très animée et fort intéressante du fait qu'elle fut très ouverte jusqu'au bout.

Ainsi chez les féminines, Suzanne Fischlin, de Dawson College, donnait l'impression de s'acheminer vers ses cinq victoires lors des ultimes assauts de la finale. Elle avait battu Louise Pedneault et Françoise Duguay (Ed-Montpetit toutes deux), qui semblaient être ses plus dangereuses rivales par 5 touches à 3 et 5 à 1. Restait à mettre

hors d'état de nuire une certaine Hélène Larin, du Cégep Ahuntsic, qui venait d'essuyer un échec devant Pedneault (5-2).

Et contre cette adversaire plus coriace que prévu, les nerfs de Fischlin, archibutés après 7 heures de combats dans cette fournaise qu'était le CENA samedi, craquèrent quelque peu.

Finalement elle devait partager le même nombre de succès que Larin et Pedneault, c'est-à-dire 4 pour une défaite. Force était donc de recourir au barrage, ce qui devenait un peu inhumain avec cette chaleur déprimante.

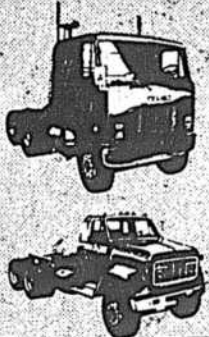
Lasses, au cours des 3 assauts décisifs, les trois ne purent à nouveau se départager. Fischlin battant Larin (5-4), laquelle faisait échec à Pedneault (5-1), qui prenait le meilleur sur Fischlin (5-4). Heureusement que le règlement prévoyait que, dans un tel cas la décision intervenait

d'après le coefficient de touches données et reçues.

Ayant fait preuve de plus de régularité au cours de ses 7 combats, Hélène Larin l'emportait en fin de compte grâce à ses 31 touches données pour 16 reçues devant Fischlin, 30 pour 11 et Pedneault 29 pour 21.

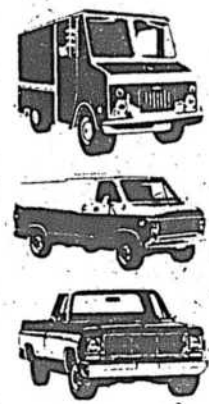
Beaucoup moins compliqués furent les hommes: Pierre Michaud, de Rimouski, morphologie bréviligne dotée d'un influx volcanique, avait accumulé 3 victoires et 1 seule défaite lors de la poule finale. Daniel Bastien était le seul à avoir fait aussi bien. Leur assaut, qui se trouvait être le dernier des 15 de la finale (le hasard fait parfois bien les choses), devenait décisif. Michaud s'imposa d'extrême justesse, sans pouvoir atteindre les 5 touches dans le temps réglementaire. Il ne totalisait en effet que 3 touches contre 2 face au représentant d'Ahuntsic qui se battait avec une farouche résolution. (J.M.)

GAGNEZ



**LE CAMION
QUE VOUS
ACHETEZ**

ENCORE 2 SEMAINES



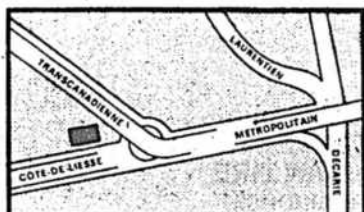
VOICI LE TEMPS D'ACHETER VOTRE CAMION, neuf ou usagé, au Centre de camions GMC. Vous pouvez choisir n'importe quelle catégorie de pick-ups, de fourgonnettes et de camions, qu'il s'agisse d'un poids moyen ou lourd. De plus, vous aurez la chance de GAGNER LA SOMME TOTALE QUE VOUS DÉBOURSEZ À L'ACHAT DE VOTRE CAMION OU \$5,000, selon le moindre des deux (y compris l'immatriculation et la taxe de vente provinciale).

Les dépositaires et grossistes ne sont pas admissibles.

ACHETEZ MAINTENANT — Cette offre prend fin le 2 avril.

**FAITES AFFAIRE DIRECTEMENT
avec les professionnels**

Venez visiter notre exposition au
CENTRE DE CAMPING PLACE VERTU
Du 15 au 20 mars



**CENTRE DE
CAMIONS**

**TRUCK
CENTRE**

Filiale en propriété exclusive de
General Motors du Canada Limited

5825, chemin Côte-de-Liesse... à l'ouest de l'échangeur Décarie
Tél.: 344-4000 — Pièces et service de réparation ouverts jour et nuit.

ENCORE DES REMISES COMPTANT CHEZ LE SALON FORD

FAITES UNE BONNE AFFAIRE...
PUIS OBTENEZ UNE REMISE
EN PLUS

ACHETEZ UNE MAVERICK
UNE GRANADA OU UNE TORINO ET
NOUS VOUS FERONS UN CHÈQUE DE
\$200

LA REMISE
PEUT SERVIR
D'ACOMPTÉ



GRANADA 1976
REMISE DE \$200



MAVERICK 1976
REMISE DE \$200



TORINO 1976
REMISE DE \$200

LES MEILLEURS ÉCHANGES
PARTICULIÈREMENT POUR LES CAMIONS
ET VOITURES MERCURY ET FORD 71, 72 ou 73

Achetez une voiture en stock
ou commandez pour le printemps

• Cette offre se termine à 22 h 00, le 2 avril 1976
• Les compagnies ayant des baux de location ou des flottes ne sont pas admissibles aux remises.
• Le Salon Ford acceptera les commandes mais ne sera pas responsable des restrictions des fabricants.

FORD

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9h00 à 22 h 00

1150, BOUL. LAURENTIEN
SAINT-LAURENT

332-3850

LE SALON FORD

en bref

LES AMERICAINS ont commencé leurs opérations d'évacuation de Thaïlande, à la suite de la fermeture par le gouvernement de Bangkok des centres de détention électronique et de l'ordre de retrait des quelque 4.500 personnes qui y servaient. L'ambassadeur des Etats-Unis à Bangkok, M. Charles Whitehouse, a déclaré aux journalistes que l'ordre du gouvernement thaïlandais serait scrupuleusement respecté et que le personnel serait évacué à la date prévue du 20 juillet.

LE PARTI TRAVAILLISTE a commencé aujourd'hui dans l'effervescence à procéder au choix de son nouveau leader appelé à remplacer M. Harold Wilson, démissionnaire, à la tête du gouvernement britannique. La liste des candidatures a été close à midi sans que personne n'ait ajouté son nom à celui des six postulants déjà déclarés la semaine dernière. M. Roy Mason, ministre de la Défense, qui avait indiqué samedi qu'il pourrait être lui aussi candidat, y a finalement renoncé faute d'avoir reçu suffisamment de promesses de soutien. Le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan demeure le grand favori.

PAYS RICHES et pauvres ont mis fin à Genève à deux semaines de conversations préparatoires sans avoir pu se mettre d'accord sur les moyens de faciliter le développement économique des pays du Tiers-monde. Le bureau de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement des Nations unies sur le commerce et le développement composé de 68 membres et jouant le rôle de principal organe de l'ONU pour l'aide au développement, a dû constater qu'il ne pouvait s'entendre sur les conclusions qui devaient être soumises à la conférence plénière qui se réunira en mai à Nairobi.

M. JOHN VORSTER, premier ministre sud-africain, a confirmé dimanche que les forces de son pays se retireraient d'Angola d'ici le 27 mars. L'ordre de repli vers le territoire sud-africain (Namibie) sera donné à la seule condition que le gouvernement sud-africain ait pu vérifier les assurances fournies par une tierce partie quant à la sécurité de la zone de Caluque. C'est dans cette zone que se trouvent le barrage et les installations hydro-électriques construits avec des capitaux sud-africains. Les observateurs estiment que l'évacuation des quelques centaines de soldats qui les protègent représentera un désengagement complet de l'Afrique du Sud en Angola.

DEUX MANIFESTATIONS ont eu lieu samedi à Mexico pour protester contre l'immixtion des Etats-Unis dans les affaires intérieures du Mexique, à la suite des récentes déclarations de l'ambassadeur américain M. Joseph John Jova, qui a qualifié le régime politique mexicain de "monarchie". La première manifestation, organisée par des syndicats favorables au gouvernement, a réuni environ cent mille personnes sur la Place de la Constitution, en plein centre de Mexico. La seconde, convoquée par des organisations ouvrières hostiles au gouvernement, s'est déroulée à trois kilomètres de là.

PLEIN DE CONFIANCE et d'optimisme, le président Ford a fait samedi une tournée d'une journée en Caroline du Nord en affirmant que le retrait ou le maintien de son concurrent républicain Ronald Reagan lui était indifférent. Il s'est en effet déclaré convaincu qu'il obtiendrait l'investiture de son parti à la convention de cet été et marcherait de là vers la victoire aux élections présidentielles de novembre.

LE CONSEIL DE SECURITE se réunit aujourd'hui à la demande de la Libye et du Pakistan pour examiner la situation dans la vieille ville de Jérusalem et en Cisjordanie. Le fait intéressant et nouveau dans cette affaire est qu'une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine participera à ce débat, mais que les Israéliens ont décidé eux aussi d'y assister, contrairement à la fois précédente, où ils avaient boycotté les travaux du Conseil de sécurité. Ce sera donc la première fois que les Palestiniens et les Israéliens siègeront ensemble devant des instances officielles.

LE TAUX DE DESERTION dans le corps des "Marines" américains est actuellement trois fois supérieur à ce qu'il était au plus fort de la guerre du Vietnam, et quatre fois plus important que dans l'armée plus que militaire, révèle M. Les Aspin, membre démocrate de la Chambre des représentants: "Les terribles problèmes de drogue et de discipline chez les 'Marines', ainsi que les désertions en augmentation, offrent un triste tableau d'un corps profondément affaibli", a-t-il ajouté.

Trinidad, de la révolution aux élections

Une économie tributaire des multinationales

par Jooneed KHAN

-2-

L'UNE des grandes constantes de la Révolution de février 1970 à Trinidad et Tobago est la lutte entreprise par l'opposition nouvelle contre le régime du premier ministre Eric Williams sur la question des sociétés multinationales.

Le régime PNM, disent ses critiques, est au pouvoir depuis 20 ans et tout au long de cette période la dépendance du pays sur les multinationales n'a fait que croître et se diversifier. Si bien que les problèmes sociaux et économiques continuent de s'aggraver à un rythme dangereux, en dépit du fait que le renchérissement du prix du pétrole ait permis de porter de \$700 en 1973 à \$1.400 en 1976 le revenu par capita des 1.1 million de Trinagoniens.

Cas type

Cette dépendance, qui fait que l'économie trinagionienne est tributaire des circuits internationaux échappent à son contrôle au lieu d'être au service de la population, est certes l'une des caractéristiques de tout le phénomène du sous-développement. Mais Trinidad constitue véritablement un cas type tant par l'évolution de cette dépendance que par la situation explosive que celle-ci a engendré dans le pays.

Au XIXe siècle, rappellent ces critiques, l'économie trinagionienne, répondant strictement aux besoins de l'Empire britannique, était limitée à l'agriculture: canne à sucre, café, cacao et agrumes. La Grande-Bretagne tenait tellement à cette "spécialisation coloniale" qu'à l'abolition de l'esclavage, elle substituait immédiatement à la main-d'œuvre esclave sur les plantations les travailleurs contractuels importés de l'Inde.

Au début du XXe siècle, Londres,

révisant ses priorités, décidait de mettre en valeur les gisements d'asphalte et de pétrole. Résultat: l'agriculture tombait dans un état d'abandon dont elle ne s'est jamais relevée, alors que l'importance croissante du pétrole consacrait, avec l'indépendance acquise en 1962, l'emprise sur l'économie nationale des sociétés Amoco, Texaco, Shell et BP aux côtés de la compagnie sucrière Tate and Lyle et des banques et compagnies d'assurance canadiennes.

Le fait est que Trinidad, tout en produisant du pétrole, est aujourd'hui beaucoup plus une "colonie de raffinage" du brut importé du Moyen-Orient et destiné au marché américain. Il produit 200.000 barils de pétrole local chaque jour, mais une bonne partie de cette production est exportée à l'étranger, alors que Shell et Texaco importent quelque 300.000 barils de brut quotidiennement afin de faire fonctionner leurs raffineries à plein rendement.

Compagnies choyées

C'est que, en dépit des timides efforts déployés par l'Etat trinagionien pour s'implanter dans ce secteur, le régime fiscal demeure nettement favorable aux multinationales. Par exemple, l'Etat perçoit 25 cents en moyenne sur chaque baril de brut importé qui est raffiné au pays et les critiques de ce système soutiennent que les compagnies réalisent ainsi au moins \$2 de plus par baril qu'elles ne l'auraient fait dans les pays de l'OPEP.

L'industrie pétrochimique est moins développée encore, la seule présence étant celle de la firme américaine W. R. Grace, dont les liens avec la CIA sont notoire, et qui s'est implantée il y a une quinzaine d'années à des conditions tellement généreuses qu'elle récupère ses investissements destinés à l'exportation, alors que l'agriculture, qui occupe 25 p. cent de la population active (les Indiens), pâtit. En-

tre-temps, la note des importations alimentaires atteignait \$100 millions l'an dernier.

Usines d'assemblage

Sur ce déséquilibre de base est venu se greffer au cours de la dernière décennie un autre phénomène typique du monde sous-développé: l'implantation d'un secteur manufacturier étranger attiré par les congés fiscaux et le cheap labour et qui inonde le marché de biens de consommation de toutes sortes. On y monte par exemple des automobiles, et il y a dans ce pays de 1.800 milles carrés une automobile pour six habitants.

Reste le secteur tertiaire, qu'en 1970 déjà l'agronome français René Dumont qualifiait d'hypertrophie. Le gouvernement emploie à lui seul près de 40 p. cent de la main-d'œuvre active et comme tout est centré sur Port of Spain, la capitale et que le réseau routier est nettement insuffisant, on dit que Trinidad est paralysée par les embouteillages. "Personne ne peut travailler, dit-on, parce que quand vous arrivez finalement à votre travail vous êtes tellement fatigué que vous êtes obligé de vous reposer pour rassembler assez de force afin de rentrer chez vous."

Le feu couve

Le peuple trinagionien, on le voit, n'a pas perdu son sens de l'humour. Mais le feu couve sous la cendre. La nouvelle richesse pétrolière est aussi apparente que soudaine, car le régime PNM semble incapable de s'attaquer aux problèmes du développement, se contentant d'amasser des liquidités bancaires.

Les bidonvilles semblent s'être stabilisés mais 60 p. cent de la population vit dans des conditions jugées insalubres selon les critères officiels. Le chômage se situe officiellement à 16 p. cent, l'inflation atteint 20 p. cent par an, les revenus de 70 p. cent des ménages sont



(photo Tom LEVITT (collaboration spéciale))

Le Trinagionien, un mélange de l'Afrique et de l'Inde.

inférieurs à la moyenne nationale de \$145 par mois, 20 p. cent de la population se partage 33 p. cent du revenu national alors que 20 autres p. cent doivent se contenter de 2,2 p. cent du gâteau.

Et il y a cette population majoritairement jeune — les moins de 25 ans constituent 65 p. cent de la population et 60 p. cent des chômeurs officiels —, hautement alphabétisée et, africaine ou indienne, plus résolument nationaliste que la généra-

tion précédente marquée par les conflits raciaux.

Après avoir vécu les événements de février 1970, l'opposition nouvelle, issue hors du cadre politique traditionnel et réclamant les réformes globales nécessaires à la réorientation du pays hors du sous-développement, voit dans le régime PNM le meilleur allié des multinationales.

DEMAIN: L'opposition nouvelle



Un groupe de miliciens de gauche posent pour la photo de la victoire, dans le hall du Holiday Inn de Beyrouth qu'ils viennent d'enlever aux Phalangistes.

La guerre civile reprend de plus belle à Beyrouth

BEYROUTH (AP, Reuter) — De violents duels d'artillerie ont opposé les milices chrétiennes et musulmanes à Beyrouth, la nuit dernière et aujourd'hui.

Des projectiles ont explosé toute la nuit et toute la matinée, atteignant des quartiers jusque-là épargnés, dont la rue commerciale Hamra.

Plusieurs obus sont tombés à moins de 200 mètres de l'ambassade des Etats-Unis et un projectile a endommagé la voiture officielle de l'ambassadeur de France.

On estime qu'entre minuit et huit heures du matin plus de 1.200 roquettes et obus ont été tirés par les deux camps, ce qui constitue un record pour Beyrouth, a dit un porte-parole de la police.

De nombreux projectiles sont aussi tombés dans le quartier résidentiel européen de Rouche, à l'ouest de Beyrouth, qui n'avait pas été touché jusque-là.

Le président Soleimane Frangie, qui s'est entretenu ce matin avec le

Premier ministre, M. Rachid Karamé, a convoqué une réunion extraordinaire du conseil des ministres.

La détérioration de la situation sur le terrain intervient au moment où l'armée, rejointe par ses rebelles de gauche conduits par le lieutenant Ahmed Al-Khatib, paraît prête à renverser le président Soleimane Frangie par la force.

Le général Aziz Al-Ahdab, auteur du coup de force du 11 mars, a mis sur pied dimanche soir un "Conseil de

Nouvelles manifestations en Cisjordanie occupée

JERUSALEM (AFP, UPI, Reuter) — Malgré deux décisions qui devraient avoir pour effet de réduire les tensions, les manifestations se poursuivent en Cisjordanie occupée, et des dizaines d'arrestations ont eu lieu à Khalkul.

La Cour suprême d'Israël a décidé que le gouvernement avait le droit d'interdire aux Juifs de prier à proximité de la mosquée Al Aqsa, le troisième des grands lieux saints mahométans qui est aussi, d'après la tradition, l'emplacement de l'ancien Temple de Jérusalem.

D'autre part, le ministre de la Défense Shimon Peres a fait retirer les patrouilles militaires qui faisaient des rondes dans les rues de la ville troublée d'Hebron, espérant ainsi réduire les frictions entre Juifs et Arabes.

M. Peres a pris cette décision après un entretien avec le maire, M. Mohammed Ali Jaabari, qui avait démissionné en signe de protestation.

Le maire a annoncé, aujourd'hui, qu'il retirait sa démission à la demande d'un millier de notables qui lui avaient demandé de demeurer à la tête de la municipalité.

Un reporter-photographe de l'agence UPI qui a visité dimanche plusieurs localités de la région, a constaté que pratiquement toutes les écoles et boutiques arabes étaient fermées. A Naplouse, les parachutistes israéliens lui ont intimé l'ordre de s'en aller, disant que des "ordres écrits" interdisaient la présence de journalistes dans la ville.

Des étudiants arabes ont provoqué de nouveaux désordres à Hé-

bron, mettant le feu à des monticules de vieux pneus dans les rues et usant d'intimidation pour obliger les commerçants à fermer boutique. On craint d'autre part des incidents dans d'autres villes de Cisjordanie, à la veille de la réunion du Conseil de sécurité.

L'entrée de Hébron a été interdite au rabbin Moshe Elvinger, leader du quartier juif de cette ville. Il avait déclaré mercredi qu'il avait ordonné aux résidents de son quartier de tirer en l'air s'ils étaient lapidés, et de faire usage de leurs armes s'ils sentaient que leur vie était en danger. Le gouvernement étudiait s'il y avait lieu de poursuivre le rabbin pour incitation au désordre à la suite de cette déclaration.

Les journaux israéliens félicitent le gouvernement pour avoir montré sa force afin de ne pas avoir à s'en servir. Ils approuvent également la décision d'Israël de participer demain à la réunion du Conseil de sécurité, malgré la présence des Palestiniens, afin de ne pas laisser le champ libre aux Arabes, et ils regrettent que l'Occident ait été "entraîné dans cette cabale".

Par ailleurs, les forces israéliennes ont procédé dimanche à l'arrestation de dizaines de jeunes Arabes dans la ville méridionale de Khalkul.

Les personnes arrêtées sont soupçonnées d'avoir été à l'origine de récentes émeutes dirigées contre les forces d'occupation israéliennes. Elles ont été déférées devant des tribunaux d'exception qui les ont condamnées pour incitation à la violence à des amendes allant jusqu'à 5.000 livres israéliennes (environ \$415).

commandement militaire" de 14 membres "pour coordonner les opérations militaires attendues en cas d'échec d'une solution politique".

Quelques heures plus tôt, les adversaires islamoprogressistes du chef de l'Etat avaient remporté un important succès en chassant leurs adversaires phalangistes du "Holiday Inn", un des grands hôtels, dans le centre de la ville, que les factions ennemies se disputent depuis octobre dernier.

Les derniers événements menacent sérieusement les efforts de la Syrie, dont les dirigeants livrent une course contre la montre pour tenter de mettre fin au chaos politique dans lequel est plongé le Liban.

Les Syriens, qui s'efforcent d'épargner au Liban une désintégration susceptible de tenter Israël d'intervenir, ont tenté de combler le fossé qui sépare amis et ennemis de M. Frangie à la faveur de concertations à Damas.



Un étudiant thaï blessé par une bombe, au cours de la manifestation de samedi soir, à Bangkok, est emporté par ses camarades.

Quatre morts dans une manifestation à Bangkok

BANGKOK (Reuter) — Quatre personnes ont été tuées et 70 blessées par une bombe qui a explosé à Bangkok au milieu d'étudiants de gauche manifestant pour un retrait rapide des soldats américains de Thaïlande, rapporte la radio thaïlandaise.

L'attentat a provoqué la convocation dans la soirée d'un conseil des ministres extraordinaire par le premier ministre M. Kukrit Pramoj, avec la participation d'officiers supérieurs des forces armées.

La bombe de fabrication artisanale, a été lancée sur le cortège de plusieurs milliers de manifestants à deux

kilomètres de leur objectif, l'ambassade américaine. Les étudiants partis de l'université Thammasat avaient modifié leur itinéraire, au dernier moment pour éviter une contre-manifestation de plusieurs centaines d'étudiants de droite, partisans du maintien de la présence américaine. On redoute du reste que de tels affrontements se produisent entre les fractions estudiantines rivales.

La police a arrêté un suspect, mais l'a relâché peu après, dit-on de source gouvernementale.

Il s'agit du seul incident grave enre-

gistré au cours de la manifestation de soutien au gouvernement.

Les ministres ont décidé à l'unanimité de ne pas décréter l'état d'urgence, a déclaré après la réunion du cabinet M. Sawat Khamprakob, ministre de la Santé, afin de permettre une campagne normale pour les élections générales du 4 avril.

Les forces armées sont en revanche placées en état d'alerte depuis la semaine dernière pour prévenir les troubles, au moment où le gouvernement de Bangkok décidait de demander le retrait des forces américaines.

Nixon a fait rapport à Ford sur la Chine

NEW YORK (AFP) — L'ancien président Richard Nixon, dans son rapport écrit à MM. Ford et Kissinger, sur son récent séjour en Chine, décrit le premier ministre chinois par intérim, Hua Kuo-feng, comme une personnalité impressionnante ayant une opinion positive à l'égard des relations sino-américaines, révèle cette semaine l'hebdomadaire Time.

Dans ce rapport, M. Nixon expose que Mao Tsé-toung l'a invité à se rendre en Chine pour mettre en évidence le désir des autorités de Pékin de voir les Etats-Unis demeurer actifs en Asie pour faire contre-poids à l'Union soviétique.

D'après Time, les commentaires de l'ex-président n'ont rien de sensationnel, compte tenu du fait qu'il a passé près de 10 heures avec Hua Kuo-feng et environ deux heures avec Mao lui-même. Cependant, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger aurait qualifié de "généralement utile" le rapport de M. Nixon.

Par ailleurs, la presse officielle chinoise a affirmé dimanche, dans les termes les plus explicites à ce jour, que le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping pouvait encore "être lavé de ses fautes politiques" s'il faisait preuve d'un "repentir sincère".

Dans un article de première page consacré à la dénonciation de la politique révisionniste du vice-premier ministre, le Quotidien du Peuple continue de s'élever contre les tentatives de restauration droitiste de certains dirigeants chinois et dit mot pour mot que M. Teng Hsiao-ping refuse toujours de se repentir. L'auteur indique cependant en conclusion que la population attend de voir à présent qu'elle sera son attitude sous l'effet de la campagne de critique menée contre lui.

Une commission spéciale chargée d'enquêter sur les fautes de M. Teng Hsiao-ping a été nommée par le Comité central du parti.

Mais le vice-premier ministre ne s'est pas encore rangé à l'avis de ses détracteurs, et ne toujours le caractère révisionniste de sa politique.

Des officiels chinois ont expliqué à des diplomates étrangers qu'aucun changement n'était encore intervenu dans les fonctions occupées par M. Teng Hsiao-ping.

La Libye accusée d'avoir projeté l'assassinat d'un haut dirigeant tunisien

TUNIS (AFP) — Un commando libyen de trois hommes, chargé d'assassiner une personnalité politique tunisienne, a été arrêté à Tunis, a annoncé aujourd'hui le directeur de la Sûreté tunisienne, M. Abdelmajid Bouslama.

M. Bouslama n'a pas révélé le nom de la personnalité visée. Mais on indique de bonne source qu'il s'agit du Premier ministre, M. Hedi Nouria, et non du président Bourguiba.

Le directeur de la Sûreté a fourni les détails de cette tentative d'assassinat au cours d'une conférence de presse. Il a directement mis en cause l'ambassade et le consulat de Libye à Tunis qui, selon lui, ont participé à l'organisation de cette opération notamment en fournissant des armes au commando.

Des rumeurs de tentative d'attentat couraient à Tunis depuis la semaine dernière et le nom de M. Nouria était généralement cité, remarquent les observateurs.

De son côté, le président Habib Bourguiba a déclaré au cours d'une interview accordée à France-Inter que "la Libye nous a envoyés des tueurs pour se venger de l'échec de l'union tuniso-libyenne".

Il a ajouté que la Tunisie a décidé, en conséquence, de rappeler son ambassadeur en Libye.

Les relations entre les deux pays, qui ont une frontière commune, n'avaient cessé de se dégrader depuis l'échec d'une tentative d'union en 1974.

Le 12 janvier 1974, le président Bourguiba et le colonel Kadhafi avaient signé à Djerba un projet de fusion entre leurs deux pays mais le référendum qui, en Tunisie, devait confirmer ce projet, fut repoussé à plusieurs reprises.

L'artisan de la fusion, M. Masmoudi, ministre des Affaires étrangères, fut destitué et en août, 202 personnes furent jugées par la Cour de sûreté de l'Etat pour complot.

En décembre de la même année, le projet de fusion était définitivement enterré.

Depuis, les deux pays ont fréquemment échangé diverses accusations. Il y a quelques jours, la Libye expulsait un grand nombre de ressortissants tunisiens qui se trouvaient sur son territoire.

A Tunis, aucune information officielle n'a encore été diffusée sur ce complot.

On a pu cependant apprendre que quatre Libyens auraient été arrêtés il y a quelques jours à la frontière alors qu'ils tentaient de s'infiltrer à la faveur de l'expulsion des quelque 5.000 ouvriers tunisiens devenus indésirables en Libye.

La Rhodésie au bord d'un conflit armé?

SALISBURY (Reuter, AFP) — Les dirigeants nationalistes africains ont entrepris des consultations avec leurs partisans en Rhodésie pour débattre de la rupture des négociations avec le gouvernement de Salisbury.

M. Joshua Nkomo, leader de l'aile "intérieure" de l'ANC qui a participé aux négociations, a pris la parole devant trente membres de sa tendance en privé à Bulawayo.

Dans la région située autour de Fort Victoria, M. Enos Nkala et d'autres dirigeants de l'aile "extérieure" de l'ANC ont parlé dans divers villages.

L'ANC extérieure, dirigée par l'évêque Abel Muzorewa, prône la lutte armée comme seule solution pour la

prise du pouvoir. L'ANC intérieure semble maintenant se rapprocher de cette position.

Beaucoup de blancs (qui forment un vingtième de la population) semblent adopter une position "dure" devant la crise la plus grave du pays depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de 1965.

A Londres, M. James Callaghan doit intervenir aujourd'hui au Parlement britannique pour exprimer son inquiétude à la suite des événements de Rhodésie. Le secrétaire au Foreign Office pourrait annoncer que Londres est prêt à faire des propositions pour les communautés blanche et africaine si M. Smith accepte le principe de la règle de la majorité.

Oswald aurait rencontré des agents cubains avant de tuer John Kennedy

WASHINGTON (AP) — Un Cubain avait révélé en 1964 à la CIA que Lee Harvey Oswald, l'assassin du président John Kennedy, avait sans doute été en contact avec des agents secrets cubains sept semaines avant l'attentat, révèlent les nouveaux documents secrets dont l'Associated Press vient d'obtenir communication.

Ce cubain qui avait fui le régime castriste, a ajouté que les services de renseignements cubains avaient pris des mesures de sécurité extraordinaires après le meurtre du président.

L'information avait été transmise à la commission Warren qui n'avait pas jugé bon de poursuivre cette piste.

Un mémorandum de la CIA intitulé "Examen de renseignements choisis dans le dossier Lee Harvey Oswald concernant les allégations d'une participation cubaine dans l'assassinat de John Kennedy" figure au nombre de documents qui ne sont plus du domaine secret. Il a été en effet com-

munié vendredi à l'Associated Press.

Ce document estime que la Commission Warren aurait dû donner plus de crédit à la possibilité que l'assassinat du président ait été le résultat d'une conspiration étrangère, particulièrement à la lueur de deux pistes qui n'ont pas été suivies.

La mémorandum, qui compte 27 pages affirme que des preuves solides, de nature à renverser les conclusions de la Commission Warren, selon lesquelles Lee Harvey Oswald avait tué Kennedy de son propre chef "n'existaient pas à Washington. Mais, de telles preuves pouvaient exister à Moscou et — ou — à La Havane".

Les deux pistes les plus prometteuses en ce sens, est-il précisé sont des témoignages sur des contacts en 1959 entre Oswald et des officiels cubains, et une menace publique de M. Fidel Castro contre la vie des dirigeants américains.

Aucune de ces pistes n'a été suivie, constate le mémorandum.

Ce document fait partie de 1.500 pages de dossiers sur l'assassinat que la CIA avait remis à la Commission Rockefeller. Ces dossiers ont, depuis, été remis à la Commission du Sénat sur les services de renseignements, où un comité dirigé par le sénateur Richard Schweiker (républicain-Pennsylvanie) enquête sur l'assassinat du président Kennedy.

Le document a été sorti des dossiers secrets par la CIA en réponse à une demande d'information déposée par M. David Belin, qui fut le procureur des Commissions Warren et Rockefeller.

M. Belin, l'un des plus ardents défenseurs de la Commission Warren, a demandé une réouverture de l'enquête en précisant que la révélation de toutes les preuves restaurera la confiance du public dans les conclusions de la commission.

Le seul vol sans escale vers Buffalo. Des affaires plus sérieuses.

Et le vol le plus rapide vers Washington

BUFFALO

Départs: 7 h 55 sans escale Arrivée: 9 h 03 C
13 h 45 sans escale 14 h 53
18 h 15 sans escale 19 h 23 C

WASHINGTON

Départ: 12 h 15 direct Arrivée: 14 h 35 C

A chaque jour, le service qu'il vous faut. Pour commencer, le seul vol sans escale vers Buffalo. Puis, un horaire de retour pratique... il est si facile de visiter Buffalo par affaires et de revenir la même journée. Et c'est si pratique.

Et que dire de notre service quotidien vers Washington! Le service direct le plus rapide, au départ de Montréal.

Et si vous mettez le cap sur Détroit ou Cleveland, pensez d'abord Allegheny. Nous vous offrons les seuls vols directs.

C — Casse-croûte

Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous: 871-0017. Nous acceptons la carte American Express ainsi que toutes les autres importantes cartes de crédit d'usage courant.

Notre service et nos horaires, c'est du sérieux: nous sommes la 6e ligne aérienne en Amérique du Nord dans le transport des personnes.

C'est du sérieux!



C'est du sérieux.

RENÉ SIMARD
vous invite à
DISNEYLAND
toutes dépenses
payées

BINGO Golden Girl
\$100. par jeu
\$16.000. environ
à gagner

L'ALBUM OLYMPIQUE
un cadeau
inestimable

UNE MAZDA
Mizer
"GRATIS" POUR VOUS

il suffit d'avoir
Sims en tête...

il suffit d'avoir
Sims en tête...

il suffit d'avoir
Sims en tête...

il suffit d'avoir
Sims en tête...

LE CENTRE D'ACHATS DE **AUTO**

TOYOTA Corolla 1600 de luxe 1975, pneus radiaux hiver et été, radio AM, rétroviseur, antirouille, 6.400. **TOYOTA** Corolla 1971, décapotable, 4 portes, même propriétaire, 55.000 milles, telle quelle, 55.125.

TOYOTA 1972, Corolla, 1900, automatique, antirouille, pneus Michelin, 272-253 après 6h.

TRIUMPH TR-4, 1970, 1975, Occasion unique, Lemmen Auto Ltee, 678-1220.

TRIUMPH TR7, 1975, balance de garantie du constructeur, Radio AM-FM, stéréo, véritable aubaine. Vendeur, 581-9220.

TRIUMPH 1975 Spitfire, convertible, 30.000 milles. Très bon, pas cher. Garantie 12 mois, 12.000 milles. Vendeur, 533-1122.

VAUXHALL Viva, 2 portes, 4, automatique, bonne mécanique, 1300, après 6h 352-2923.

VEGA GT 1973, standard, 31.000 milles, 51.450, 729-4114 marchand.

VOLVO 1973, 1200 milles, 1969 à 1975, prix imbattables, 602, 785-6012, 4000 milles, 748-9930, 748-6012, Vendeur.

VOLVO 73, Super Beetle, 44.000 milles, 51.300, Jean-Marc, 259-0362.

VOLVO 74, Super Beetle, 13.000 milles, AM-FM, chauffage à gaz, très propre, antirouille, 5250, 749-2283.

VOLVO 1975, 1200 milles, 1975, mécanique en parfait état, pas de rouille, très belle, 1900, 739-8641, 644-0300, marchand.

VOLVO Dasher, 1974, camionnette, prix intéressant, Garantie, **AV GRANDS SALONS RENAULT** 238 Veu 254-9771.

VOLVO 1974, Super Sun Bui, 20.000 milles, 651-6703, après 6h p.m.

VOLVO 1969-1975, chaux, modèles, couleurs. Certaines avec garantie Volvo's, 12 mois, 12.000 milles. Aussi choix voitures américaines avec garantie, 274-5471. **Popular Auto** 541 St-Hubert.

VOLVO 1973, Buss 7 passagers, garantie 100%, 53195, Nordest Volkswagen, 10295 Boul. Pie-IX, 325-3422.

VOLVO 1975 Beetle, bas milles, garantie 12 mois, 12.000 milles, 52795, Nordest Volkswagen, 10295 R.Du. Pie-IX, 325-3422.

VOLKSWAGEN 1972 à 1975, plusieurs modèles, défilé toute compétition, 12 mois, 12.000 milles, Nordest Volkswagen, 10295 Boul. Pie-IX, 325-3422.

VOLKSWAGEN 1973, 4 vitesses, bas milles. Conditionnel, 769-4353.

COOKE TOLEDO MOTORS

VOLKSWAGEN 74, Super Beetle, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été, phares à l'électro, radio am-fm, dégivreur arrière, "seal cover", 32.700, milles 25.000 milles, 533-2464.

VOLKSWAGEN, usagés, de toutes les années, jusqu'à 1975, beaux choix de couleurs, la plupart avec notre garantie, prix à être discuté sur place pour chaque voiture. **Arbour Automobile Ltee**, 382-2721.

VOLKSWAGEN, Super, 1973, vert, radio, 251-2275, 589-5981.

VOLVO 142GL, 1973, bleu métallisé, 52.685, 404-2973.

VOLVO 1425, 1972, manuelle, ultra propre, Mécanique en parfaite condition, radio, 5350, en bas du prix de liste, Vendeur, 581-9220.

VOLVO 1972 Stationwagon, 1455, en excellent état, 2500 comptant, Belont ce 24 mois, Vendeur, 4584 Papineau, 527-8019.

VOLVO 1973, 1455, Station wagon, 4 vitesses, mécanique, radio, très propre, prendrais échange, financement, appelez Gerard Sémour 481-7753 Vendeur.

VOLVO 1976 et 1975, neuves, bonne sélection. Vérifiez avec nous avant d'acheter et économiser des salaires. **Maurice Héroux Automobiles**, 4033 Bonaventure, 766-4122.

DEPOSITAIRE VOLVO VERDUN

VOLVO 24 1975, automatique, Radio AM-FM, bleu métallisé, balance garantie, Aubaine certaine, Vendeur, 581-9220.

VOLVO 72, 73, 74, 75, Excellente condition, garantie Viking, Lemmen Auto Ltee, 678-1220.

VOLVO 1974, 142 et 144, 4 vitesses et automatique, radio, bas milles, prendrais échange, financement, appelez Gerard Sémour 481-7753 Vendeur.

1975 BUICK, Skyhawk, extérieur rouge, intérieur en vinyle noir, roues chromées, pneus radiaux, automatique, stéréo am-fm, dégivreur automatique pour la fenêtre arrière, traitement anti-rouille, excellent état, 34.000 sans discussion, acheteurs sérieux seulement, 276-1226.

CULASS Supreme, 1976, V8, automatique, servodirection, très bien équipée, parfaite condition, garantie de 1 an, 607-3861, **Richelieu Ford**.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

Ville de Montréal
ENCAN PUBLIC

100 AUTOMOBILES, 25 LOTS D'ARTICLES DIVERS ET ENVIRON 12 MOTOCYCLETTES
FOURRIERE MUNICIPALE, 1700 EST, RUE SAUVÉ

MERCREDI, le 24 mars 1976, à 10:00 heures
VISITE: le mercredi, le 24 mars 1976, de 8:30 à 10:00 heures
PAIEMENT: argent comptant et immédiatement après la vente
RENSEIGNEMENTS: tel. 872-4770, Emile Guertin, surintendant

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT — DIVISION DE LA RECUPERATION
Hôtel de Ville
Montréal, le 22 mars 1976

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER, C.R.

N.B. — Toute personne désireuse de se débarrasser de son véhicule peut le faire sans frais, en le remettant à la fourrière municipale, 9634, avenue Papineau, Montréal. Renseignements: 872-5157.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DAI-76-19081
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 6 avril 1976

Région Abitibi
SERVICES
D'ÉQUIPES
POUR L'ÉMONDAGE
ET L'ABATTAGE
D'ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUÉBEC
75, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19077
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 avril 1976

Centre de répartition
provincial
FOURNITURE DE BLOCS
DE CAPTEURS POUR
MESURES DES
PUISSANCES ACTIVES
ET REACTIVES ET DES
TENSIONS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUÉBEC
75, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT TRENTE MILLE DOLLARS (\$130.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION
VILLE DE VERDUN
AVIS D'APPEL D'OFFRES
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEURS

Projet Municipal du H.M.M. Verdon
L'Office Municipal d'Habitation de Verdon, ci-après appelé le PROPRIÉTAIRE, sur invitation de la Société d'Habitation du Québec, recevra de tout ENTREPRENEUR qualifié, ayant sa principale place d'affaires au Québec, des soumissions pour les travaux d'aménagement extérieurs du projet Municipal du H.M.M. Verdon, le tout conformément au dossier de demande de soumissions.

Les formalités de la demande, de la réception et, le cas échéant, de l'adjudication et de l'exécution du contrat, sont celles établies au dossier de demande de soumissions. Les soumissions seront obligatoirement cachetées et adressées au PROPRIÉTAIRE, accompagnées de toutes les pièces connexes exigées dans le dossier de demande de soumissions. Les soumissions devront être obligatoirement remises, en trois (3) exemplaires, au bureau de M. Roger Séguin, Président, 4555, avenue Verdun, Verdon, avant quinze heures, jeudi le huit avril 1976.

Les dites soumissions seront ouvertes au même endroit, en public, immédiatement après l'heure de fermeture lors d'une assemblée spéciale du PROPRIÉTAIRE à laquelle assistera un représentant de la Société d'Habitation du Québec.

Les ENTREPRENEURS SOUS-MISSIONNAIRES, en s'adressant au PROPRIÉTAIRE, aux soins de l'Architecte, Jean-Maurice Dube, 1001, 2e Avenue, Verdon, sur paiement, non remboursable, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre du PROPRIÉTAIRE, d'un montant égal à un tiers de la somme de \$25.000, qu'il sera demandé d'exemplaires, pourront obtenir, à compter du vingt-trois mars 1976, le dossier de demande de soumissions.

La soumission de chaque ENTREPRENEUR SOUS-MISSIONNAIRE devra obligatoirement être accompagnée d'une garantie de soumission, soit sous forme de cautionnement de soumission remis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire, au nom de l'ENTREPRENEUR, et pour le bénéfice du PROPRIÉTAIRE, l'un ou l'autre d'un montant de \$10.000 valable pour une période de soixante jours (60) à compter de la date d'ouverture des soumissions.

L'ENTREPRENEUR, advenant que sa soumission soit retenue par le PROPRIÉTAIRE, devra obligatoirement, lors et à l'occasion de la signature du contrat, remettre au PROPRIÉTAIRE une garantie d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux sous l'une ou l'autre des formes ci-après mentionnées:

a) un cautionnement d'exécution représentatif d'un montant de cent (25%) du montant du contrat et d'un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux représentant (25%) du montant du contrat. L'un et l'autre émis par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire.

b) Un chèque visé fait conjointement à l'ordre du PROPRIÉTAIRE et de la Société d'Habitation du Québec représentant dix (10%) du montant du contrat.

Le PROPRIÉTAIRE ne considérera que les soumissions qui respectent les présentes conditions et celles prévues dans le dossier de demande de soumissions.

Le PROPRIÉTAIRE ne s'engage ni à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et l'ENTREPRENEUR SOUS-MISSIONNAIRE ne pourra prétendre aucune indemnité, ni contestar, pour quelque motif que ce soit, le choix du PROPRIÉTAIRE.

Monsieur Roger Séguin, Président, Office Municipal d'Habitation de Verdon, 4555, avenue Verdun, Verdon, P. Québec Le 19 mars 1976

CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITE

Projet: Produire et fournir le béton (Lot N° 14). Aménagement de la Base, St. Jean (Québec), BFC.

Dossier: SJ 522 15

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le vendredi 2 avril 1976 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soumissionneur.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, St. Jean ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limite.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N. J. Smith, secrétaire
6e étage, Edifice Kenon
225, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAZ 60092 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 13 avril 1976

Divers endroits
dans la province
de Québec
FOURNITURE
D'HERBICIDE
GRANULAIRE NON
SELECTIF
HOMOLOGATION
NO 10531 DES P.A.P.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau n° 809
75, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6.000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS
Montréal,
le 12 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
RCC 68077 F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 13 avril 1976

POUR COUVRIRE
LA FABRICATION
ET LA LIVRAISON
DE PIÈCES
ENCASTRÉES
EN ACIER
AU CHANTIER
D'OUTARDES 2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau n° 809
75, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS
Montréal,
le 12 mars 1976

Transports Transport Canada Canada

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS
AÉRIENS RÉGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport de Québec: SERVICES DE NETTOYAGE POUR UNE PÉRIODE DE DEUX (2) ANS COMMENÇANT LE 1er JUILLET 1976, À L'AÉROPORT DE QUÉBEC, STE-FOY, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, H9B-2N9, seront reçues jusqu'à 1 heure de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 8 avril 1976.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des documents en bon état dans un délai de quatre-vingt jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une réunion d'information sera tenue lundi le 29 mars 1976 à 13h30 heures, heure normale de l'Est, à la salle de Conférence, local 113, Edifice de l'Administration, aéroport de Québec, Ste-Foy, Québec.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. O. DUMAS,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens,
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 11 mars 1976.

J.-C. LAUZON LTÉE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE

• COMMERCIAL
• RÉSIDUEL
• INDUSTRIEL

APPEL 334-4560
ESTIMATIONS GRATUITES

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DME-76-19086
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi, 13 avril 1976

Région Mauricie
INSTALLATION
DE POTEAUX
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau n° 809
HYDRO-QUÉBEC
75, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

décès
REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

ALLARD (Mario)
A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 73 ans, est décédé Mme veuve Edouard Allard, née Maria Demontigny. Elle laisse 5 enfants: Roger, époux de Thérèse Langevin, Marcel, époux de Gabrielle Beaudoin, Guy, époux d'Yvonne Roussy, Jeannine (Mme Jacques Lamoureux), Lucette (Mme Jacques Larivière), une sœur Alice, un frère Arthur, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 14h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BELANGER (Antonio)
A Montréal le 19 mars 1976 à l'âge de 73 ans est décédé M. Antonio Belanger, époux de Laurette Thonias. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Huguette (Mme André Tassé), Denise (Mme Henry Scott), Yvon, époux de Marilyn Scott et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 2251, rue Jean Talon est pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIBEAU (Yvonne)
A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Philippe BaribEAU, née Yvonne Hardy. Mère de Jacques, époux de Jeannine Longpré, Roland, époux de Gisèle Talbot, André, époux de Cecile Cauchon, Thérèse, épouse de Jean-Paul Shanks. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons

J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée, 5650 ch. Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Albert)
A Montréal le 20 mars 1976 est décédé le docteur Albert Bertrand, époux bien-aimé de Françoise Demers. Père du docteur Gilles Bertrand. Lui survivent trois petits-enfants: Marie, François et Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant à la chapelle des salons

Wray, Walton Wray, 1234, rue de la Montagne où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, une donation au Fonds de recherche de l'Institut neurologique serait très appréciée.

BARIL (Pierre-Sébastien)
A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 67 ans est décédé M. Pierre-Sébastien Baril, chiropraticien, époux d'Emma Leduc. Outre son épouse, il laisse une fille Denise (Mme Marc Fatter), 3 frères: Lucien, Gérard et Lionel, 3 beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Leduc, M. et Mme Maurice Desrochers, M. et Mme Maurice Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc. et A. Bazinet, 1922, boul. Rosemont, à 8h45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs; dans l'Institut de cardiologie de l'hôpital Maisonneuve seraient appréciées.

BEAUDRY (Marie)
A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 44 ans, est décédée Mme André Beaudry, née Marie Renaud. Elle laisse dans le deuil son époux André, ses enfants: M. et Mme Richard Beaudry, M. et Mme Claude Gariépy (Danielle), son fils Yves, ses parents M. et Mme Honoré Aubé, ainsi que ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 11813, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Jules)
A Beloeil, le 20 mars 1976 à l'âge de 56 ans, est décédé M. Jules Brosseau, époux d'Hectorine Arcand, demeurant au 1800, boul. Richelieu, Beloeil. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Maurice Demers, 881, rue Mgr-Laval, Beloeil, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

BERTRAND (Berthe)
A Montréal, le 18 mars 1976 à l'âge de 91 ans est décédée Mme veuve Zofie Bertrand, née Berthe Boucher, mère de Paul, époux de Marie Charlebois. Les funérailles ont eu lieu lundi le 22 courant. Le convoi funéraire est parti des salons

J.R. Deslauriers Ltée, 4780, rue de Sabarby pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour où le service a été célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

AVIS DE DÉCÈS
recus après les heures de tombe

DORRIS (Ernest)
A Montréal, le 21 mars 1976, à l'âge de 86 ans 11 mois, est décédé M. Ernest Dorris, époux de feu Eva Dumontet, il laisse dans le deuil, sa fille Madeleine (Mme Lionel Tétrault), ses fils: Laurent, André, Edgar, Jacques et Paul, ainsi que leurs épouses, une sœur Mme Auguste Campeau (Juliette). Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Jos Lussier et Fils, 4733, rue Papineau pour se rendre à l'église St-Robert-Bellermin, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

(Pierre-Henri) LIBORON
A Montréal, le 20 mars 1976, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Pierre-Henri Liboron, époux de feu Esther Mathieu. Il laisse ses frères: Rodrigue, ses sœurs: M. et Mme Agnès (Mme Donat Campeau), de St-Polycarpe, Irène (Mme Ernest Bernier), de St-Benoît, Idola (Mme Philippe Benard), de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis, pour se rendre à l'église St-Louis de Terregonne, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Êtes-vous observateur?

SOLUTION

- 1) Echarpe plus large dans le dos de l'homme.
- 2) Pied droit de l'homme décalé.
- 3) Fixation décalée, sous le coude de l'homme.
- 4) Pied du verre, au-dessus de la pile de soucoupes.
- 5) La niche plus large à gauche au-dessus du bar.
- 6) Pied du comptoir modifié devant le chien.
- 7) Oreille gauche du chien différente.
- 8) Un pli d'étoffe complète au-dessus de la poignée de porte.

avis légaux

appels d'offres

soumissions

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

181-03-013

SYSTÈME DE PRÉPARATION DE COMMANDES PAR CONVOYEURS

Les personnes, sociétés ou compagnies intéressées à fournir et installer un système complet de préparation de commandes pour le nouveau Centre de Distribution de la Société à Montréal, sont invitées à se procurer le document d'appel d'offres en s'adressant à l'endroit suivant:

Bureau du Vice-président,
Planification et Développement,
Société des alcools du Québec
905 rue Delormier
Montréal, P.Q.
H2K 3V9

Les documents seront disponibles à compter

BRAIS (Marguerite)

A Longueuil, le 19 mars 1976 à l'âge de 52 ans est décédée Marguerite Lajoie, épouse de Pierre Brais. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Odile, Pierre, Claude, Suzanne, Jérôme, Nicole, Dominique et Philippe, ses frères et sœurs: Anne-Marie (Mme Joseph Ripanti, de Swansea, Mass.), Henriette (Mme Rupert Van Trapp, d'Adamsville, R.I.), Marie-Claire (Mme Michel Côté, d'Outremont), Gabrielle (Mme James McBride, de Lemore, Californie), Elisabeth, de Hartford, Connecticut, Lorraine, de Swansea, Mass., Me Robert-J. Lajoie, de Marblehead, Mass. et Françoise (Mme Lou Brunet, de Warren, Connecticut), sa mère Mme J. Edward Lajoie, de Swansea, Mass., ses beaux-frères et belles-sœurs: Paule (Mme Jacques Simard, de St-Lambert), Me-Emilien Brais, de St-Lambert, Mmes Simone et Camille Brais, de Longueuil ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils, 86, rue St-Charles ouest pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Laurent)

A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 49 ans est décédé M. Laurent Cadieux, époux de Françoise Brousseau. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (docteur Max)

A l'Hôpital St-Lambert, le 21 mars 1976 à l'âge de 78 ans, est décédé le docteur Max Comtois, demeurant à Longueuil. Il laisse dans le deuil son épouse Louise Vallières, quatre filles: Lise, mariée à Peter Leonard, Monique, mariée à René Marcotte, Renée, mariée à Roger Ferland, Michèle, mariée à Marc-F. Gélinas ainsi que neuf petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils, 86, rue St-Charles o. Longueuil pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Blanche)

A St-Léonard, le 21 mars 1976 à l'âge de 81 ans 5 mois est décédée Mme Ferdinand Corbeil, née Blanche Chicoine. Outre son époux, elle laisse 2 fils: Yvette, époux de Fleurimont Duplessis et Fleurette, 2 fils: Jean-Paul, époux de Pierrette Lecavallier et André, époux de Francine Gohier, ainsi que 6 petits-enfants; 5 sœurs et 2 frères dont le père Paul Chicoine, missionnaire d'Afrique. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est pour se rendre à l'église paroissiale de St-Léonard, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Lorette)

A St-Laurent, le 20 mars 1976 à l'âge de 72 ans, est décédée Lorette Charpentier, épouse de feu Edouard Côté. Elle laisse ses enfants: André, Alfred, René, Fernand, Yvan et Pierre. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bois-Franc, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANDURAND-BROWN (Irène)

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Irène Dandurand-Brown, elle laisse dans le deuil ses 3 sœurs: Mme Quevillon (Lucille), Mme Fortier (Juliette), Mme Toshi (Yvonne), sa belle-sœur Mme Béatrice Dandurand et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUETTE (Anita)

A Vimont, le 20 mars 1976 à l'âge de 82 ans est décédée Mme veuve René Duquette née Anita Lacoste. Mère de Guy, époux de Marie-Anne Dufresne et Mireille (Mme Maurice Bigras), elle laisse aussi ses petits-fils François et Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-M.-D. Cyr Enr., 1856, boul. des Laurentides pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALLANT (Père Arthur)

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 79 ans est décédé père Arthur Gallant, eudiste, missionnaire sur la Côte-Nord. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant à 4 h à la maison provinciale des Pères Eudistes à Charlesbourg, et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRAU (Notaire Hervé)

A Montréal, le 19 mars 1976, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hervé Gendreau, notaire, époux de Janet Lortie. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Roch de L'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Berthe)

A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Léo Gervais, née Berthe Barrette. Elle laisse outre son époux, un fils Jacques, époux de Suzanne Messier, 2 frères: Jean-Marie et Yves Barrette, 2 petits-enfants: Sylvie et Alain, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, Henri-Bourassa, à 10h50 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Renald)

A St-Dorothée, le 21 mars 1976 à l'âge de 41 ans 6 mois est décédé M. Ronald Guindon, époux de Rose Doré, père de Muguette, Linda et Michelle, fils de Wilfrid Guindon et de feu Fidella Montreuil. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc., 625, rue Principale, Ste-Dorothée, pour se rendre à l'église St-Dorothée où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**LA CLÉ
DES VRAIES
AUBAINES
LES PETITES
ANNONCES
285-7111**

HAMELIN (Emmo)

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 89 ans 6 mois est décédée Mlle Emma Hamelin, fille de feu Ephrem Hamelin et de Joséphine Guilbault. Elle laisse dans le deuil 4 sœurs: Claudia (Mme Laurent Laganier), Laura (Mme Thomas Harvey), Bella (Mme Arsène Mathieu), Déla, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 11h pour se rendre à l'église de Grondines, cté de Portneuf, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUDON (Marguerite)

A Montréal, le 21 mars 1976 est décédée Mlle Marguerite Hudon, fille de feu Antoine Hudon et de feu Joséphine Chaput. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Eva (Mme veuve Charles Beaulieu) et Marie-Thérèse ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 3860, boul. Décarie, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUPEE (Maurice)

A Montréal, le 20 mars 1976, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Maurice Hupee. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Godin (Cécile), M. et Mme Didace Hupee (Angèle Lemay), M. Germain, F.E.C., M. et Mme Georges Galarneau (Noella), M. et Mme Arsène Hupee (Albertine Boivert), M. et Mme Albert Hupee (Marguerite Ouellette), M. Robert Hupee, Lucien Hupee, M. et Mme Roger Dery (Gertrude), M. et Mme Raoul Hupee (Lucienne Deschênes), M. et Mme Fernand Hupee (Suzanne Picard), de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est, à 9 h 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Jean-Paul)

A Montréal, le 20 mars 1976, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Jean-Paul Lapierre, président de la Cie d'Auvents des Marchands Ltée, épouse de Madeleine David, outre son épouse, il laisse dans le deuil Jean, époux de Marie-Andrée Lachaine, Marie, Jacques et sœurs: Jeanne, épouse de Georges St-Amand, Pierrette, Pauline, épouse du docteur Alfred Lavallée, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Neiges où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, ch. Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Neiges où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Magnus Poirier Inc., 185 est, rue de Castelnau, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière d'Hemingford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation; Au lieu de fleurs vos prières seraient appréciées.

**FAIRE ÉQUIPE
AVEC
LES PETITES
ANNONCES,
C'EST UN
PLACEMENT SÛR**
la presse
285-7111

LATENDRESSE (Roland)

Subitement, à Montréal, le 20 mars 1976, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roland Latendresse, époux de Rolande Martel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, épouse d'Yvon Trudeau, Robert, André, sa petite-fille Nancy, son frère Alphonse, ses sœurs: Jeanine, Antoinette, Anita, sa belle-mère Mme Blanche Martel, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Régine)

A Montréal, le 19 mars 1976, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Régine Lauzon, née Régina Caze-lais. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 6259, boul. Monk, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Henri)

A Montréal, le 20 mars 1976, à l'âge de 64 ans, est décédé Henri Lavalée, fils de feu Alida Héty et de feu Julien Lavalée, demeurant à Montréal. Il laisse dans le deuil ses frères: Frank, époux de Juliette Dessureault, Lucien, époux de Marcelle Maille, Eugène, époux d'Antoinette Laskaratos, Roméo, époux de Cécile Parent, Wilfrid, Marcel, époux de Jacqueline Provost, sa belle-sœur Mme veuve Joffre Lavalée (Rose Bussière), ses beaux-frères: Oscar Héty et Joseph Fortier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giguère et Tomasso Inc., 8989, rue Hochelaga, à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Sylvain de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECAVALIER (Alphonse)

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand-René Lecavalier, née Alphonse Fournier. Mère de Marcel, époux de Raymond Lévesque, René, époux de Jeanne et Leclaire, Jacqueline, épouse de Marcel Asselin, Mariette, épouse de Jacques Rainville, Madeleine, épouse de Réal Renaud. Elle laisse aussi plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 400 est, boul. Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEHAY (Teresa)

A Greenfield Park, le 21 mars 1976 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Teresa (Tessie) Kavanagh, épouse de feu John Leahy. Elle laisse sa sœur Margaret Kavanagh, un frère John, son neveu John. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185 est, rue de Castelnau, pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière d'Hemingford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation; Au lieu de fleurs vos prières seraient appréciées.

**Trouvez
votre
occasion
dans les
petites
annonces de
LA PRESSE
285-7111**

LEMOINE (Aldée)

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Félix Lemoine, née Aldée Pélou. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACDONALD (George)

A Laval-des-Rapides, le 21 mars 1976 à l'âge de 75 ans, est décédé M. George MacDonald, époux de Béatrice Forget, demeurant au 87, rue Meunier, Laval-des-Rapides. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline (Roger Marcoux), Georgette (Raymond Péladeau), Micheline (Paul Pratte), Jeannette, Jacques (Marcelle Gagnon), Yves (Angèle Di Maulo). Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-C. Filiatrault et Fils, 171, 7e Avenue, pour se rendre à l'église St-Claude où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

NADEAU (Charles-Edouard)

A Montréal, le 19 mars 1976 à l'âge de 64 ans, est décédé M. Charles-Edouard Nadeau, époux de Thérèse Côté, père de Nicole et Daniel. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 1415, rue Fleury est, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

PAYETTE (Mildred Loretta)

A Montréal le 20 mars 1976 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme B.-C. Payette, née Mildred Loretta MacDonald. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Maurice, Bernard, Paul et Thérèse (Courville), cinq petits-enfants, sa sœur Flora MacDonald et son frère John D.R. MacDonald. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 3860, boul. Décarie, pour se rendre à l'église St-Augustin où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Jean-Claude)

Accidentellement le 20 mars 1976 à l'âge de 23 ans, est décédé Jean-Claude Parent, fils de Georges-Henri Parent et de Thérèse Martel. Lui survient une sœur Christiane, un frère Stéphane, ainsi que ses grands-parents M. et Mme Rosario Martel. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mardi à 1h00 p.m. Salon fermé de 5 à 7h00.

J.-R. Deslauriers et Urgel Bourgeois Ltée, 5650, Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**Trouvez votre occasion
dans les petites annonces
de LA PRESSE
Plus de un million d'aubaines
par année
285-7111**

FACILE!
**En commandant votre petite annonce
à 285-7111,
vous n'avez qu'à donner le numéro
de votre carte CHARGEX**

PAYE (Augustin)

A Montréal le 19 mars 1976 à l'âge de 90 ans est décédé M. Augustin Paye, époux de Valentine Lefebvre. Il laisse dans le deuil ses enfants: Micheline, Claudette, Jean et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 7384 St-Denis, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE (René)

A Montréal, le 19 mars 1976 à l'âge de 64 ans est décédé M. René Payette, époux de Juliette Dubeau. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 4505 ouest, rue N.-Dame pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE-DEUSSE (Jean-Paul)

A St-Eustache, le 21 mars 1976 à l'âge de 62 ans est décédé Jean-Paul Piché-Deusse, époux de Lucie Paquin. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles: Mme Raymond Giguère (Marguerite), Mme Serge Labelle (Luce), ainsi que huit petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Goyer et Clément, 147, boul. Sauvé, St-Eustache pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

POMINVILLE (Louise)

A Montréal, le 19 mars 1976 à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Louise Pominville, fille de feu Noël Pominville et de feu Marie Broutelle. Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Catherine, Laura (Mme Frank Chiasson), Eva (Mme Joseph Mercier), Alma (Mme Georges Bourbeau), son frère Louis, époux de Lucie Leboeuf ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Ltée, 2251, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBBIO (Giovanni "Jean")

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 82 ans est décédé M. Giovanni (Jean) Robbio, époux de Lucia Parino. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants: Ida (Mme Roméo Gagné), Gemma et Charles. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Engr., 292, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Hector)

A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 71 ans est décédé M. Hector Savard, époux de feu Lili Brunet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tanguay (Léo-A.) A Lachine le 20 mars 1976 à l'âge de 71 ans est décédé Léo-A. Tanguay, époux de Gisèle Lachapelle. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgeois Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

SAVARD (Hector)

A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 71 ans est décédé M. Hector Savard, époux de feu Lili Brunet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERTS (Denyse)

A St-Lambert, le 20 mars 1976 à l'âge de 42 ans est décédée Mme Denyse Laferrière, ingénieur en métallurgie, épouse de M. Alan Roberts, ingénieur chimiste. Elle laisse un fils James, son père et sa mère M. et Mme Rosaire Laferrière, ingénieur, une sœur et un beau-frère M. et Mme Moussat Abdo (Suzanne), un neveu et une nièce William et Amina. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils, 200, rue St-Louis, Ville Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Thomas-Aquin de St-Lambert où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Saint-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h 00.

RONDEAU-GAUDREAU (Anno)

A Montréal, le 20 mars 1976 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Anna Gaudreau, épouse de feu Francis Rondeau. Mère d'Anita (Mme Henri Champagne), et de René (Lucie McGregor) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers, 231, boul. Laurier, Beollet, à 9 h 45 a.m. pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Mathieu de Beollet lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSIN (Marcel)

A Longueuil le 20 mars 1976 à l'âge de 49 ans est décédé Marcel Roussin, époux de Thérèse Landry. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Nicole, épouse de Paul Beaudry, Ginette, épouse de Ghislain Girard, et Manon ainsi que quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed. Darche et Fils, 505, boul. Curé-Poirier o. pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Donat)

A Valleyfield, le 19 mars 1976 à l'âge de 77 ans est décédé M. Donat Sauvé, ex-agent du journal La Presse, à Valleyfield, époux de Georgette Cholle, demeurant 72 rue Cossette, père de Janine, épouse de Gérard Laniel, M.P. Roger (Jacqueline Sauvé), Guy (Gisèle Labrèche), Jean-Paul, C.A. (Jacqueline Jauvin). Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église cathédrale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Hector)

A Montréal, le 21 mars 1976 à l'âge de 71 ans est décédé M. Hector Savard, époux de feu Lili Brunet. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tanguay (Léo-A.) A Lachine le 20 mars 1976 à l'âge de 71 ans est décédé Léo-A. Tanguay, époux de Gisèle Lachapelle. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Raoul Bourgeois Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Salon fermé de 5 à 7 h.

SAUVE (Donat)

A Valleyfield, le 19 mars 1976 à l'âge de 77 ans est décédé M. Donat Sauvé, ex-agent du journal La Presse, à Valleyfield, époux de Georgette Cholle, demeurant 72 rue Cossette, père de Janine, épouse de Gérard Laniel, M.P. Roger (Jacqueline Sauvé), Guy (Gisèle Labrèche), Jean-Paul, C.A. (Jacqueline Jauvin). Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église cathédrale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TERROUX (Germaine)

A Montréal le 21 mars 1976 à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Paul Terroux, née Germaine Guillebault. Elle laisse 2 filles: Carmen (Mme Guy Wilson), Olivette (Mme Maurice Desjardins), une petite-fille Johanne (Mme Robert Boisclair), un petit-fils Jean-Paul, 2 beaux-frères Wilfrid et Edouard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, Henri-Bourassa à 1h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Hermeline)

Le 19 mars 1976 à l'âge de 89 ans est décédée Hermeline Langevin, épouse de feu Arthur Théoret. Mère de Simone, épouse de Joseph Gagnon, Lucien, époux de Pauline Vallée, Horace, époux d'Antoinette L'Espérance, Philippe, époux d'Isabelle Bouffard

Il est dangereux de conduire plus de trois heures de suite la nuit

par Georges LAMON

"Il ne faudrait jamais arranger des horaires pour les chauffeurs de poids lourds et d'autobus qui s'échelonnent entre six heures le soir et trois heures du matin, c'est la pire des choses qu'on puisse imaginer."

Le Dr Maurice Dongier, chef du département de psychiatrie à l'Université McGill, qui participait au 11e congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes, à Montréal, estime que pour ces conducteurs, la tension (le stress) exercée sur l'organisme augmente les risques d'accidents et les dangers sur la santé physique du conducteur.

D'ailleurs, le Dr Dongier, qui avait intitulé sa conférence "Le Stress et la con-

duite automobile", soutient à l'appui d'études effectuées aux États-Unis, en France et en Angleterre qu'il faudrait éviter à tout conducteur de véhicules de conduire plus de neuf heures consécutives, justement à cause des dangers qui en résultent.

Le Dr Dongier, d'origine française, a encore précisé qu'il n'est pas facile de s'adapter à un système de rotation de travail qui s'échelonne entre le jour et la nuit.

"Les réactions physiologiques de l'individu, explique-t-il, sont perturbées au moins pendant trois semaines. C'est un stress considérable que de changer de travail de jour et de nuit et vice-versa."

Une étude très sérieuse faite aux États-Unis sur l'effet de la durée de la con-

duite sur les facteurs du stress, particulièrement chez les conducteurs d'autobus et de poids lourds, la nuit, a démontré, selon le Dr Dongier, qu'au bout de trois heures de conduite les réactions du conducteur sont diminuées.

"Le niveau de vigilance du conducteur diminue et les dangers d'accident augmen-

tent, selon le Dr Dongier. Et même si le conducteur se repose après neuf heures de conduite, les dangers d'accident s'aggravent davantage."

Selon le Dr Dongier, des études faites sur des conducteurs de poids lourds sur le trajet Paris-Marseille ont démontré que la plupart du temps les conducteurs somnolent (1er stade du sommeil)

après avoir conduit durant trois heures consécutives.

Et le stress encouru par ces conducteurs peut conduire sinon à l'infarctus du myocarde, du moins aux ulcères d'estomac et à l'hypertension artérielle.

Il en va de même pour les automobilistes qui développent des doses d'agressivité importantes.

Le Saint-Suaire: une preuve

TURIN (AFP) — Un savant suisse a découvert des preuves végétales de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin.

Le professeur Max Frei, biologiste et criminaliste de Zurich, a prélevé sur le lin-

ceul des particules de pollen fossilisé qu'il a analysées au microscope. Elles provenaient de six plantes anciennes de Palestine, d'une de Turquie et de huit d'autres régions méditerranéennes. Ceci confirmait, à la fois l'origine pa-

lestinienne du tissu et ses transferts successifs à Constantinople, en Champagne et en Italie, après l'acquisition par la maison de Savoie. Les conclusions du professeur Frei ont été publiées samedi par la Stampa.

Pensez à vous durant le mois de la femme Adoptez le "tout nouveau visage 76" signé Revlon



Revlon transforme votre maquillage en l'accordant avec les humeurs du temps présent! Pour ce faire, il a suffi à Revlon de prendre son rose "pétale de rose" et de vous en peindre les lèvres, de mettre vos yeux discrètement en vedette en les chatoyant de son ombre-paupières et de faire ressortir votre joli teint grâce à je-ne-sais-quoi d'éphémère qui saura faire de vous la "femme rêvée" de ce printemps 76.

Venez faire l'expérience du maquillage liquide "Touch & Glow", de la poudre "Love Pat", du fard super diaphane "Blush On", du mascara "Super Rich" et de la palette d'ombres-paupières "Super Rich".

Revlon vous propose également une prime très intéressante "La Belle occasion Eaton 76". En effet, à l'achat de 6.50 ou plus de produits Revlon "Natural Wonder" ou "Natural Fragrance", vous avez droit sans frais supplémentaires à 3 des 6 produits mentionnés ci-dessous. Accourez donc découvrir votre "tout nouveau visage 76" et profitez du même coup de la "Belle occasion Eaton 76".

Grande diversité de rouges à lèvres Revlon
Grande variété de vernis à ongles Revlon
Choix de bâtons "Vanishing" Revlon
Eau de Cologne "Intimate" en atomiseur, 5/16 oz
Kyrielle de crayons ombres-paupières "Natural Wonder Shiny"
Fond de teint naturel "Wonder Face"

à votre goût
à votre goût
à votre goût
à votre goût
à votre goût
à votre goût

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à tous les autres magasins Eaton, ainsi qu'à ou par Sherbrooke et Ottawa. (216) Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton.



Faisons bon accueil aux Olympiques.

EATON



Ce chasseur n'a mis que quelques instants pour dépouiller ce bébé phoque de sa belle fourrure blanche et de sa graisse, lors de la première semaine de la chasse aux phoques au large des côtes de Terre-Neuve. La peau du bel animal est convoitée pour sa fourrure, tandis que sa graisse sert surtout dans la fabrication de cosmétiques. Une fois qu'il a pris ce qui l'intéressait, le chasseur abandonne la carcasse de l'animal sur la glace.

Plus personne pour nuire aux chasseurs de phoques

par Fernand BEAUREGARD

ST. ANTHONY, Terre-Neuve — Ce village nordique de 3,500 habitants, que la visite massive et "importune" des adversaires de la chasse aux phoques a projeté brutalement sur la scène de l'actualité retrouve aujourd'hui son rythme normal.

Libéré depuis quelques jours de la présence de Brian Davies du "Fund for Animal Welfare", ce champion spectaculaire des bêtes phoques, St. Anthony voit ce matin, avec un visible soupir de satisfaction, les contestataires de Greenpeace plier bagages et tenter par tous les moyens de regagner leurs quartiers généraux situés à l'autre extrémité du continent canadien, Vancouver.

Le groupe Greenpeace n'a plus d'autre choix. Samedi, elle se voyait privée du seul mode de transport possible pour sa bataille contre les tueurs de blanchons. En effet, ses deux hélicoptères — affrétés de la compagnie Trans Quebec Helicopters —

étaient saisis par la Gendarmerie royale et gardés à vue, 24 heures par jour. Les deux pilotes sont accusés d'avoir, dans la journée de samedi, commis deux infractions à la loi régissant la chasse aux phoques, en transportant six membres du groupe sur les glaces flottantes au large de la côte terre-neuvienne. Ils seront accusés, aujourd'hui, devant le tribunal de la Cour du magistrat d'avoir (1) survolé le terrain de chasse à moins de 2,000 pieds d'altitude et (2) d'avoir posé leurs appareils à moins d'un demi-mille nautique du phoque le plus proche. Les deux représentants de LA PRESSE et deux journalistes de la télévision française (Antenne 2) étaient sur les lieux au moment précis où les deux infractions étaient commises. Jeudi dernier, Brian Davies comparait devant le tribunal local sous les mêmes chefs d'accusation et, après avoir plaidé non coupable, voyait son procès fixé au 17 mai prochain. Il devait également verser la somme de

\$10,000 pour récupérer son hélicoptère.

Aujourd'hui, il ne reste à St. Anthony que trois journalistes français, les deux ci-haut mentionnés et un pigiste de l'agence photographique internationale Gamma. Tous trois, unilingues français, ils auront — privés de nos services comme interprètes — de sérieux problèmes pour organiser et une autre visite sur les glaces et leur départ de St. Anthony. Personne, dans ce village de la pointe nord-est de Terre-Neuve, ne connaît ni ne semble intéressé à parler la langue de Molière.

Entre-temps, débarrassés des contestataires, dont les gestes beaucoup plus "symboliques" qu'efficaces ont à peine ralenti leurs opérations, les chasseurs de bêtes phoques rougissent les bancs de glace du sang de leurs petites victimes et poursuivront leur travail jusqu'à ce que le quota global de 97,000 bébés phoques soit atteint.

La chasse, déclenchée le 8 mars, prendra officiellement fin, le 25 avril.

Jeune québécois, victime d'une agression en France

METZ (AFP) — Un touriste canadien, M. Jean-Pierre Gourneau 31 ans, demeurant 826, rue Saint-Hubert à Longueuil a été agressé vendredi matin vers 6h30 dans un bois de Spicheren, près de Forbach (Moselle) où il dormait, par cinq hommes qui lui ont volé 1,000 dollars, son passeport et son appareil photographique.

M. Gourneau qui souffre d'un épanchement de synovie au genou gauche, a été hospitalisé à l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach. Il quittera l'établissement hospitalier lundi matin.

Arrivé par charter mardi à l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle, Jean-Pierre Gourneau qui envisageait de passer trois mois de vacances en Europe, a passé une nuit à Paris avant de gagner Metz jeudi soir en faisant de l'auto-stop.

Il a expliqué aux gendarmes qu'il voulait se rendre à Cannes, c'est à proximité de la frontière allemande qu'il a été agressé dans un bois alors qu'il dormait à la belle étoile, enroulé dans un sac de couchage, malgré une température de moins cinq degrés.

Les gendarmes de Siring-Wendel ont ouvert une enquête pour retrouver ses agresseurs et ont alerté l'ambassade du Canada à Paris.

Le mauvais temps fait des ravages aux États-Unis

par l'Associated Press

Une tornade a dévasté le village de West Bloomfield, au nord-ouest de Détroit, durant le week-end, faisant au moins deux morts et causant des blessures à un nombre indéterminé de personnes, rapportent hier la police et les hôpitaux locaux.

Les deux personnes qui ont été tuées se trouvaient dans une voiture, a précisé un médecin de West Bloomfield. L'une d'elles était une adolescente de 15 ans.

Selon les autorités policières, la tornade a touché un quartier résidentiel et a causé des dommages à un certain nombre d'entreprises commerciales.

La police du comté d'Oakland, au nord de Détroit, a indiqué qu'un restaurant a été frappé par la tornade et que de nombreux clients de l'établissement ont été blessés. La plupart des victimes souffraient de lacerations dures vraisemblablement aux éclats de verre.

Après vérification auprès des hôpitaux de la région, 25 personnes environ auraient subi des blessures à la suite

du passage de cette tornade.

Par ailleurs, un homme est porté manquant et deux autres ont été hospitalisés après que deux grues de \$5 millions se fussent écrasées dans le port de Baltimore, hier, alors que des vents atteignant 70 milles à l'heure soufflaient sur la région.

Trois autres grues ont été endommagées, a indiqué la police.

Dans l'est de la Pennsylvanie, des ouragans ont rompu des lignes de transmission, déraciné des arbres, soufflé des vitres et interrompu le trafic routier et ferroviaire.

Le service météorologique américain a précisé que les vents atteignaient 67 milles à l'heure à Philadelphie et 50 milles à l'heure à Pittsburgh.

Les trains de banlieue de Philadelphie ont été arrêtés pendant trois heures, hier, en raison des innombrables débris que le vent avait jetés sur les voies.

L'Alabama a également été touché, au cours du week-end, par au moins deux tornades et de nombreux orages. Au moins 40 personnes ont été blessées et les dégâts s'élevaient à plus de \$1 million.

Inondations à Saint-Hubert

La pluie et le temps doux ont provoqué l'inondation d'une cinquantaine de sous-sols, hier, à Saint-Hubert.

Un porte-parole de la police a déclaré que ce sont surtout les résidences du domaine Champlain, du côté de Bro-sard, qui ont été le plus affectées.

Il a expliqué que l'eau est montée jusqu'à un ou deux pieds mais que la situation revenait à la normale en fin de soirée.